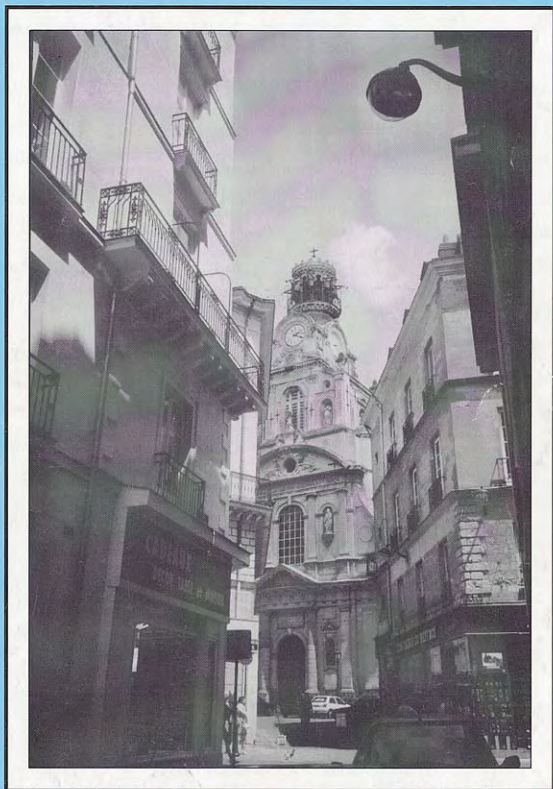


LES ANNALES

DE NANTES ET DU PAYS NANTAIS

REVUE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE



LE QUARTIER DÉCRÉ



N° 262

Siège de la Société Académique

8, rue Garde-Dieu - 44000 NANTES

C.C.P. 236 27 R - Nantes

Le numéro - 40 F

SOMMAIRE

| | |
|---|------------------------------------|
| Editorial | Claude KAHN |
| Les hommes qui ont fait Decré | Jean-Philippe DECRÉ |
| Des Galeries d'Art de Briord à la Galerie Arpège | Charlette LÉ PERRON |
| La terrasse | Geneviève DARTOIS |
| L'église Sainte-Croix | Père LEFEUVRE |
| Devineau fait briller la région nantaise | Arnaud BIETTE |
| Les belles enseignes | Paul FORT |
| La place du Pilon | Etienne RAVILLY |
| Du mortier à la presse, en passant par les moulins... Les Mellinet de la place du Pilon | Anne-Claire DÉRÉ |
| L'hôtel de Briord et Pierre Landais à Nantes | Jean-François CARAËS |
| Trois anciennes églises | Gilberte MARTINEAU |
| Le Mont-de-Piété de Nantes (des origines au Crédit Municipal) | Jacques-Yves de SALLIER DUPIN |
| L'hôtel Saint-Aignan | Yvette de la CROIX |
| Les Archives Municipales | Jean-Jacques HERVOUET |
| Siméon Foucault, sculpteur nantais | Claude KAHN |
| En flânant rue Armand Brossard | Jacques AUFFRAY |
| Le pont de l'Écluse et sa place à Nantes | Georges GANUCHAUD |
| Le Rat Goutteux | Yvette LE GOFF et Françoise TRIPON |

Sur notre couverture :
« Le beffroi de Sainte-Croix »

Droits de reproduction réservés
- Cotisation et Abonnement 1997 -

Le montant de la cotisation de membre de la Société Académique de Nantes et de Loire-Atlantique est fixé à 160 francs pour l'année 1997. Cette cotisation donne droit à l'abonnement aux Annales, à l'entrée aux 14 Conférences annuelles et à l'utilisation de la Bibliothèque de la Société (ouverte le jeudi de 14h30 à 16h30). Le montant de la carte de sociétaire sans les Annales est de 100 francs ; l'abonnement aux Annales, pris seul, est également fixé à 100 francs.

Les cotisations doivent être versées par chèque postal ou bancaire à l'ordre de la Société Académique de Nantes et Loire-Atlantique, 8 rue Garde-Dieu 44000 NANTES, C.C.P. 23 627 R Nantes.
Cotisations et abonnements sont annuels. En cas de souscription après la parution du premier numéro, celui-ci sera envoyé aux nouveaux abonnés.

LES ANNALES DE NANTES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DE LOIRE-ATLANTIQUE

Fondée en 1798 pour cultiver Lettres, Sciences et Arts
 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 27 DÉCEMBRE 1877)
 Anciens Présidents : MM. Auguste PAGEOT – Alfred GERNOUX – Xavier du BOISROUVRAE
 Présidente : **Jacqueline HAUTBERT**
 Vice-Présidents : **Marcel CHOUTEAU** – **Armand EVE** – **Georges LESIEUR**
 Secrétaire Général : **Yvette de la CROIX**
 Secrétaire Adjoint : **Daniel RICHARD**
 Trésorier : **Henri MARTINEAU**
 Trésoriers Adjointes : **Suzanne PAGEOT** – **Suzanne MARTINOT**
 Bibliothécaires : **Suzanne MARTINOT** – **Suzanne PAGEOT**
 Bibliothécaires Adjointes : **Florence ROYER** – **Françoise TRIPON**
 Annales : **Claude KAHN** (Gérant) – **Yvette LE GOFF** – **Christiane DESAMIS**
 Responsable des Conférences : **Gilberte MARTINEAU**
 Responsable des Relations avec la Presse : **Henri MARTINEAU**
 Responsable du Concours Poésie : **Geneviève GRATON-DARTOIS**



Comité d'Honneur : Mesdames CHAPEAU, COURVILLE, GUITER, HEURTIN, VIVANT, Messieurs CHIFFOLEAU, COSSON, DOUCET, JOALLAND, LEBLANC, LENOIR, LEROY, LEPETIT, NOUAILHAT, RAVILLY, ROBIN, de SALLIER DUPIN, de WISMES.



EDITORIAL

L'appellation toujours vivante donnée à ce quartier de vieux Nantes de « quartier Decré » nous a incités à lui consacrer ce nouveau numéro des Annales. Pour les jeunes générations, il nous a semblé opportun de rappeler le formidable développement du magasin Decré. Jean-Philippe Decré a accepté, amicalement, de nous parler « des hommes qui ont fait Decré » et Charlette Lé Perron fait revivre pour nous le souvenir de la Galerie d'Art qui surmontait ce moderne magasin. De cette terrasse, Geneviève Dartois se souvient également.

Ce quartier est dominé par le beffroi de l'église Sainte-Croix ; le père Lefevre nous fait l'honneur d'en retracer l'histoire. A l'ombre de cet édifice s'est développée la célèbre Ciergerie Devineau bien connue d'Arnaud Biette.

Il fallait aussi évoquer la place du Pilon, centre de l'activité de ce quartier. Notre ami Etienne Ravilly, avec son érudition et son humour habituel, en raconte l'histoire. Autour de cette place réside toute la vie et l'activité de la famille Mellinet. « Du mortier à la presse, en passant par les moulins » permet à Anne-Claire Deré, spécialiste en la matière, d'en retracer le portrait. Pierre Landais, trésorier du duc de Bretagne, vécut dans l'hôtel de Briord, qu'il ne faut pas confondre avec l'hôtel de Chateaubriand où siège Nantes Renaissance ; Jean-François Caraës nous le fait découvrir.

Gilberte Martineau nous rappelle les églises, aujourd'hui disparues, de Saint-Saturnin, Saint-Vincent et Saint-Léonard qui aimaient ce vieux quartier nantais.

A ma connaissance, l'histoire du Mont-de-Piété, aujourd'hui Crédit Municipal, n'a jamais été faite ; Jacques de Sallier Dupin nous en livre une étude approfondie.

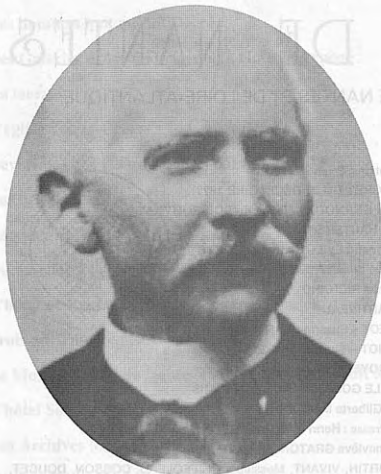
A l'angle de la rue de Strasbourg et de la rue Saint-Jean, l'hôtel Saint-Aignan avec son Saint Vincent, récemment restauré, a intéressé Yvette de la Croix. Pour les Archives Municipales, Jean-Jacques Hervouet a bien voulu nous en faire l'histoire. Siméon Foucault et Armand Brossard, qui ont donné leurs noms aux rues qui nous ramènent vers le cours des 50 Otages, ont également retenu notre attention et méritent d'être mieux connus.

Georges Ganuchaud évoque la mémoire du pont de l'Écluse et de sa place bien transformée depuis le bombardement de septembre 1943. Enfin, Yvette Le Goff et Françoise Tripon nous montrent comment « Le Rat Goutteux » reste un point de repère et ouvre la porte de ce quartier Decré.

Nous remercions bien vivement tous nos auteurs bénévoles qui ont su faire revivre la mémoire de ce vieux quartier nantais qu'on appellera encore longtemps « le quartier Decré ».

Claude KAHN

LES HOMMES QUI ONT FAIT DECRÉ



Jules Decré (1834-1921), le fondateur

Quatre générations d'hommes ont conduit l'affaire Decré du petit magasin de 1867 au passage en d'autres mains fin 1979. Entre ces deux dates, ce n'est pas seulement le développement de nouveaux pôles économiques qui s'est inscrit dans l'histoire de Nantes, mais la saga d'une famille qui aura accompagné et marqué ce développement d'un état d'esprit bien particulier.

JULES DECRÉ LE FONDATEUR

Il est né à Jublains en Mayenne. Il appartient à une famille nombreuse, qui compta 10 enfants. Son grand-père maternel était maire de Jublains. Son père, cultivateur, était mort accidentellement en tombant du haut d'une charrette sur une fourche. Jules est un enfant travailleur, ponctuel, appliqué, ne rechignant pas à la tâche. Dès sa sortie de l'école primaire, il s'exerce au commerce dans son pays, à Cossé-le-Vivien. C'était l'époque du tirage au sort pour le service militaire. Jules tire, ce qui sera pour lui le bon numéro ; car à l'école de l'armée, il complètera sa formation. Il a alors la particularité de porter des cheveux devenus blancs à 25 ans. Redressant fièrement sa petite taille, il émane de toute sa personne une sorte de noblesse qui l'a fait surnommer : « le Marquis ».

Des recherches ultérieures montrèrent que les Decré étaient installés en Mayenne depuis le milieu du XVI^e siècle, comme meuniers tisserands. A la même époque, des Decré quittaient le val d'Aoste pour la France. Y-a-t-il eu un lien entre les deux familles ? Les Decré, en Aoste, sont une des plus vieilles familles de Gignod, situé sur la route du Mont-Saint-Bernard, à quelques kilomètres d'Aoste. Ils sont issus du petit village de Cré, situé en contre-bas de Gignod. Certains

d'entre eux exercèrent au XVI^e siècle les plus hautes fonctions au service de leur cité, ce qui leur valut d'être anoblis. Le jeune Decré de Mayenne ne parlait pas de ces origines probables. Les connaissait-il ? Pourtant, lorsque, marié, il eut 2 garçons, il n'eut de cesse que ses deux fils portassent le nom de Jules César, prénom courant dans la famille d'Aoste...

Le service militaire terminé, Jules Decré décide d'exercer ses talents dans une grande ville. Ce sera Nantes, où il arrive avec un Louis de 20 F en poche, mais avec des habitudes d'ordre et d'économie bien au point et la volonté d'entreprendre. Il entre d'abord comme vendeur dans ce qui devait être à l'époque l'exemple du genre : « le Grand Bazar Motté », à l'angle de la rue du Calvaire et de la rue Lekain. Il s'y affirme tant et si bien que Madame Motté se retirant des affaires l'engage à créer son propre magasin, ce qu'il fait en 1867, à l'angle de la Basse Grand'Rue, actuellement rue de la Marne, et de la rue du Moulin. Jules Decré a 33 ans. Il songe à se marier et épouse une jeune fille, formée comme lui à la rude école du commerce, Eugénie Poster. On la disait acharnée au travail, habile dans l'art de la vente, ayant l'œil à tout. Sous leur conduite, le petit bazar prospéra.

Evoquer ces deux personnalités à qui nous devons l'origine des Magasins Decré, ce ne peut être sans parler des vertus familiales auxquelles ils attachaient autant d'importance qu'au développement de leurs affaires.

Jules César, dit EUGENE, né le 13 mars 1870, et JULES César, né le 2 février 1872, reçoivent de leurs parents, avec toute l'affection qu'ils surent eux-mêmes reporter sur leur descendance, à la fois les bases d'une culture humaniste et celles d'une formation professionnelle qui leur permettraient de continuer l'œuvre entreprise.

Après de solides études primaires chez les Frères, l'un et l'autre font rapidement leurs débuts dans la maison paternelle, en 1884. Eugène a 14 ans 1/2 et Jules César 13 ans. Mais parallèlement, ils s'inscrivent aux cours du Conservatoire et de l'École des Beaux-Arts. La quatrième génération se souvient encore de l'oncle Eugène, jouant allègrement, malgré ses 80 ans passés, de la flûte traversière au rassemblement du 1^{er} janvier. Dans chaque famille, on contemple encore, non sans émotion, les aquarelles de notre grand-père, Jules César, qui ne se déplaçait jamais sans sa palette, pour croquer ici et là un paysage qu'il envoyait avec une lettre au verso à ses petits-enfants éloignés, comme on le ferait aujourd'hui d'une photo... mais avec combien plus de charme !



Le magasin Decré en 1925

Eugène et Jules ne se contentent pas d'aider leur père et leur mère, ils développent le magasin par la mise en place de techniques nouvelles pour l'époque de promotions de ventes et par l'extension de la surface commerciale, absorbant petit à petit les immeubles environnants. Dès 1902, ils changent l'enseigne, avec l'avis de leur père. Ce sera « Decré Frères ». En 1907, son épouse Eugénie est décédée. Il a transmis l'essentiel à ses fils. Désormais, il sillonne les rayons qui s'agrandissent, inculquant à chacun les vertus de l'économie, mettant en garde contre tout gaspillage, jusqu'à sa mort en 1921, à l'âge de 86 ans.

Eugène n'aura pas d'enfant. C'est pour lui et son épouse, Augustine Huguenin, une très grande peine. Il reporte dès lors toute son affection sur les 5 enfants de son frère, ainsi que toute son énergie sur le magasin dont il reste le patron incontesté jusqu'à sa mort en 1963, à 92 ans. On le disait joyeux, bon vivant dans sa jeunesse. Officier de réserve en 1914, il partit immédiatement pour le front, où il fit toute la guerre dans les tranchées. Il en revint chef de bataillon et décoré (Croix de guerre avec palmes et Légion d'Honneur) ; mais surtout apprécié de ses hommes, dont quelques-uns continuèrent à servir auprès de lui aux Magasins Decré. Rigoureux en affaires, il pouvait paraître dur, et il l'était sûrement avec ceux qui ne méritaient pas sa confiance. Chrétien convaincu, tertiaire de Saint-François, il gardait une grande simplicité de vie. Sans doute était-ce, avec son intelligence toujours en éveil, le secret de sa lucidité. Il repérait vite ceux dont il pouvait aider la promotion et bien des initiatives sociales, qui furent l'œuvre de son neveu, Émile Decré, reçurent tout son appui.

Son frère Jules était la bonté même. Pour lui, personne ne se réduit à sa fonction. Il voit en chacun, bien au-delà de son poste, une personne avec toute sa dignité. Un de ses petits fils se souvient de la réprimande que lui valut la façon désinvolte dont il avait usé pour donner un ordre au chauffeur de son grand-père : « On ne dit pas Breteaux, mais Monsieur Breteaux et on demande s'il vous plaît ».

Après avoir débuté la guerre dans des tranchées meurtrières (où il avait été envoyé, bien que père de 5 enfants), le capitaine Jules Decré fut chargé à l'arrière de l'organisation des départs pour le front. Outrepasant les ordres, il donnait souvent quartier libre aux hommes qui devaient monter en ligne, comptant sur leur parole pour être de retour à l'heure du départ. A notre connaissance, personne n'y manqua ; que de lettres conservées évoquent sa bonté.

Pendant la guerre de 14, les deux frères mobilisés, ce fut aux femmes de prendre les commandes, conseillées par leur beau-père, aidées d'Émile, l'aîné, puis de Jean, le cadet, qui commença sa carrière d'acheteur à 16 ans et fut le seul garçon, avec sa mère et sa tante, à diriger le magasin jusqu'à l'Armistice, Émile étant à son tour mobilisé. Il se souvenait, à la fin de sa vie, combien il lui fut difficile de s'en remettre aux directives de son père et de son oncle au retour de la guerre.

Cette période de l'entre-deux-guerres est brillante avec une telle équipe, rodée à l'effort et aux responsabilités ; les deux frères, en pleine force, Jules prenant en mains les achats et Eugène l'administration ; Émile, Jean puis Paul, les trois fils et, par la suite, Jean Lauprêtre, le gendre.

Émile, d'une grande stature (en 1944, il se souvenait d'avoir pu regarder le Général de Gaulle droit dans les yeux, lorsque le chef du gouvernement provisoire fut reçu à Nantes), est doué en de nombreux domaines. Il pousse l'esprit créatif de la famille tant sur les innovations de l'entreprise que dans le domaine social.



Les Grands Magasins Decré en 1931
« Le magasin le plus moderne d'Europe »

Pour l'entreprise Decré, il crée le service d'Alimentation (il avait épousé en 1919 Yvonne Poupard, dont le père dirigeait un important commerce d'épicerie, rue d'Orléans à Nantes), puis la fabrication des crèmes glacées, Frigé-Crème (que son fils Michel développa après la deuxième guerre mondiale). Adjoint à Eugène Decré, puis président de Decré, il est à trois reprises la cheville ouvrière de l'expansion Decré avec l'appui de ses frères : en 1931, lors de la construction, en cent jours ouvrables, du magasin conçu par l'architecte Sauvage (ce magasin, tout de verre et d'acier, fut entièrement détruit lors du bombardement du 23 septembre 1943 et sert encore de référence mondiale à l'architecture de cette époque). En 1949, lors de la reconstruction du nouveau magasin (après un voyage d'étude que fit Émile aux États-Unis dès 1946). En 1967, lors de la création du premier hypermarché de Nantes (Record, au kilomètre 5 de la route de Vannes). La démarche qui conduisit à cette dernière innovation, témoin de son style et de sa personnalité.

Au début de la dernière guerre, il avait transformé la société d'achats de Paris des Magasins Decré en un groupement d'achats, le G.A.G.M.I. (Groupement d'achat des Grands Magasins Indépendants), destiné à mettre en commun les forces de coopération des magasins indépendants de France (c'est-à-dire non affiliés à une chaîne). Le G.A.G.M.I., conduit à la façon plutôt démocratique propre à Émile Decré, aidé de Jean et de Paul, va bientôt organiser des voyages d'études aux États-Unis. C'est à la suite de cette initiative offerte aux adhérents du G.A.G.M.I. que vont s'imposer les nouveaux hypermarchés français : Marcel Fournier, le premier, puis les Decré (Émile Decré avait envoyé aux États-Unis ses frères et toute la nouvelle génération étudier le phénomène américain de la grande distribution auprès du « pape » du commerce moderne, Bernardo Trujillo), Jean Cam et Le Gouez de Brest, Gérard Mulliez du Nord qui, avec son premier Auchan, avait rallié le G.A.G.M.I. (et combien d'autres !), se lancent dans la formule qui va bouleverser le paysage français de la distribution.

Sur le plan social, Émile Decré, sans doute très marqué par sa mère, Anne, dont la forte personnalité cherchait le chemin d'un christianisme qui transformât la

vie, veut appliquer les orientations de l'encyclique du pape Léon XIII, « Rerum Novarum », dans tout ce qu'il entreprendrait. Bien avant les obligations légales, il crée un Service social (avec une assistante sociale, la surintendante Mlle Boumier), un Service médical, ancêtre de la médecine du travail (avec le Dr Émile Meeus ; pour la petite histoire, Émile Meeus et Mlle Boumier devaient s'illustrer dans la Résistance), une École d'apprentissage, et il jette les bases de ce qui deviendra le Comité d'Entreprise. Dès qu'il a connaissance des premières formules d'intéressement du personnel aux résultats, il s'y applique, précédant les Ordonnances de 1959 et de 1967.

Parallèlement, il participe, dès 1930, à la création d'une Section nantaise patronale (la C.F.P.), qui allait devenir le C.F.P.C. (Patronat chrétien créé à Paris par Zamanzki), n'ayant de cesse de construire un monde des affaires autour d'une éthique mettant l'homme au centre de toute chose.

Émile Decré a hérité de son père cette bonté qui rayonne de ses yeux rieurs. Sa riche personnalité est aussi dotée d'un réel talent pour la peinture ; en témoignent les nombreuses toiles qu'il a laissées.

Mais la réussite Decré aurait-elle pu avoir lieu sans ses deux frères ?

Jean, le cadet, avait dû interrompre ses études dès 1916, du fait de la guerre. Tôt à la direction des affaires, il exerce son sens de l'initiative, qu'il reporte dès la fin des hostilités, sur la création du secteur Nouveauté des Grands Magasins. Cet homme de goût n'ignore rien de la mode, de la succession des couleurs et des formes. Excellent acheteur, il sait négocier, en alliant la psychologie des hommes et la logique des arguments, qui rendent imparables ses exigences auprès des fournisseurs. Il garde une fidélité peu commune en amitié et il n'est pas rare que ses relations d'affaires deviennent parfois des relations amicales. Fin psychologue, il fut toute sa vie un pédagogue. Dès 1925, il avait découvert les vertus du scoutisme à Saint-Briac. Il s'y lance. Il est un des premiers chefs scouts à Nantes. Il aime le théâtre. Spectateur assidu de Charles Dullin, des Pitoëffs, de Grenier-Hussenot, couturier des chansonniers, il se sert de l'expression dramatique comme instrument pédagogique ; que ce soit dans le scoutisme avec Bernard de Parade, ou aux Magasins Decré, pour la fête des apprentis, il se fait tour à tour conseiller ou metteur en scène, révélant à chacun ses capacités d'expression.

Le Syndicat d'Initiative (qui précéda l'Office du Tourisme) dès la fin de la seconde guerre mondiale fait appel à toutes les ressources de son imagination. Son idée était qu'une région ne se valorise pas seule et il fait tout pour unir ses efforts aux S.I. du Val de Loire et des côtes de Bretagne, aidant ainsi à développer le tourisme de l'Ouest. Là aussi, il sait créer les synergies à travers les amitiés nouées entre les hommes ; mais son extrême sensibilité souffre des petites chapelles ou des carriérismes étroits. Il voit grand pour Nantes et, jusqu'à ses derniers jours (il est décédé en juin 1992 à 92 ans), il aime circuler dans Nantes et sa périphérie, distinguant ça et là les futurs axes de développement. Simple dans ses goûts, artiste à ses heures, pèlerin dans sa foi (il avait effectué au moins 3 fois le pèlerinage à pied de Nantes à Sainte-Anne-d'Auray, où le portait une dévotion fidèle à Sainte Anne), rien ne valait mieux pour lui qu'une famille unie, la fidélité exprimée au fil des jours à sa femme et à ses amis.

Paul Decré, le troisième frère, rêvait d'être marin et, jusqu'au bout, sa passion pour la mer fut son point d'équilibre. Comme tout marin, et qui mieux est Breton (sa femme était de Saint-Brieuc), il aime l'ordre, la disci-



Après le bombardement de 1943, les Magasins Decrés reconstruits en 1949

pline, l'efficacité sur le terrain. Il hérite chez Decré du groupe Bazar et, fidèle à l'esprit Decré, il fait du rayon de jouets une fête pour les enfants. Combien de Nantais (et bien au-delà) se souviennent encore de cette féerie des jouets à Noël, avec ses vitrines animées, le départ simulé dans la lune (bien avant qu'un astronaute y posa les pieds) et plus merveilleusement du roi et de la reine des jouets descendant l'escalier à enroulement de l'ancien magasin, au son des tambours, accompagnés d'une cour de pages et de demoiselles d'honneur, tous choisis parmi les jeunes clients du magasin.

Pendant plus de 20 années, au mois le plus creux de l'exercice, aidé de Jean Bruneau et des services techniques des magasins, il monte, avec une conscience professionnelle rarement égalée, des expositions uniques sur la Bretagne et la Vendée, montrant au public nantais les richesses des collections privées et publiques, souvent inconnues jusqu'alors.

Dans cette galerie de portraits des Decré qui ont fait Decré, on ne peut oublier la figure de Jean Lauprêtre, leur beau-frère. D'une très grande honnêteté, il sut diriger avec beaucoup de rigueur les Services généraux des Magasins, où il fut relayé pendant la guerre par sa femme Anne-Marie, la sœur d'Émile, Jean et Paul.

La 4^e génération voit arriver successivement Émile fils, Claude, Michel, Yvon, Jean-Philippe et Loïc. Il leur appartient d'achever la reconstruction, de renouveler la publicité et les ventes extérieures (Decré livre à plus de 80 km autour de Nantes), de lancer le premier libre-service alimentaire, puis le premier hypermarché, de construire le parking du centre ville, attenant aux Grands Magasins, de participer à la création et à l'organisation du quartier Decré, etc... chacun avec sa personnalité, jusqu'au jour où, à la faveur des concentrations d'affaires, le groupe Decré allait passer en d'autres mains.

Très attachés à leurs propres affaires autant qu'à l'esprit d'entreprise, les Decré seront encore à cette génération promoteurs d'activités nouvelles, en tous lieux où ils seront appelés. De la Jeune Chambre Économique introduite à Nantes par Claude, au Tour de France à la Voile inventé et lancé par Bernard, les initiatives ont continué, empruntant toujours les chemins d'un service à créer, plutôt que ceux d'un empire à fonder.

Jean-Philippe DECÉRÉ

DES GALERIES D'ART DE BRIORD A LA GALERIE ARPÈGE

Dans la continuité d'une longue série d'expositions se tint, du 17 novembre au 30 novembre 1930, à la Galerie des tableaux Decré, le troisième salon des humoristes.

Le jeune et déjà talentueux Henri Bouyer n'avait que 23 ans à l'époque. Il était, depuis deux ans, engagé au journal « *Le Phare* » comme rédacteur-dessinateur et, grâce à lui, nous avons une galerie de portraits du tout Nantes artistique des années trente. A l'occasion de ce salon, il exposa, entre autres caricatures, celle, très réussie, de Thomas Maisonneuve (1863-1935). A 67 ans, ce dernier arrive à la fin d'une aimable carrière d'aquarelliste, de journaliste, de littérateur et de poète. Henri Bouyer le « croque », avec malice, arborant une superbe barbe fleurie. C'est une des seules images que nous ayons retrouvée du personnage.

C'est, sans aucun doute, en raison des nombreuses sympathies que Maisonneuve suscitait à Nantes qu'en 1927, les frères Eugène et Jules Decré l'avaient chargé d'animer les nouveaux locaux qu'ils venaient d'installer. En effet, poursuivant leur politique d'expansion du magasin fondé en 1867 par leur père Jules, ils avaient absorbé petit à petit les immeubles libres environnants, totalisant une surface de six mille mètres carrés. Récemment, ils avaient ainsi annexé tous les anciens magasins de la Maison Leglas-Maurice, rue de Briord. « Quelques cloisons jetées à terre, quelques escaliers à créer, et voilà réunies les Galeries de Messieurs Leglas-Maurice et Decré », écrivait Robert de Wismes dans le « Nantes-Mondain » du 3 novembre 1927. « Par les soins éclairés de M. Thomas Maisonneuve, notre aimable confrère, les vieux salons du seigneur de Briord furent judicieusement transformés en salons d'exposition où les jolis meubles et les toiles de toutes les écoles et de tous les genres font un ensemble achevé ». L'auteur ajoutait : « L'inauguration du 3 novembre fut un triomphe... Plus de 500 toiles sont réunies dans les quatre salles d'exposition ». C'est Robert de Wismes qui fut le principal critique d'art et apologiste de cette galerie, dont le souvenir semble s'être effacé du souvenir des Nantais, car antérieure à la modernisation des Grands Magasins Decré à la fin de 1931 par l'architecte parisien Sauvage. Cette activité artistique disparut progressivement au profit du restaurant, du cinéma parlant, du salon de coiffure, et autres innovations au niveau de la terrasse, jusqu'aux tragiques événements des bombardements de 1943.

Cependant, tous les plus célèbres artistes locaux exposèrent dans les salons de Briord : De Broca, les quatre frères Bouchaud, Lesage, Chantron, Nassivet, Eveillard, Ponceau, Morin-Jean, Perron, Polack, Boulard, Chabas, Deltombe, Gauthier, Dezaunay, Noëlle Couillaud, Émile Simon, Ferrand, pour n'en citer que quelques-uns.

Thomas Maisonneuve se montra très créatif dans la direction de cette activité culturelle, qu'il dut insérer parallèlement à ce complexe commercial, dominant déjà toute la région, en transformant la rue de Briord en une sorte de « temple de l'Art et du Goût ».

Furent présentées, en plus d'expositions individuelles, des expositions à thème, ce qui, dès l'origine, distingua la Galerie Decré de ses collègues Mignon-Massart, Moyon-Avenard, Préaubert. Ainsi, les Nantais purent visiter les salons des femmes peintres (avec des œuvres de Mlle Cailloce, de Mme Lhermitte, de N. Couillaud,

de Suzanne Baranger, de Mlle Le Jemtel, entre autres...) ; les salons successifs des artistes nantais, les salons du groupement artistique breton (avec Chesneau, Jacquier, Lhermitte, Raymond, Dezaunay, Orceau...) ; le salon des Douze (peintres parisiens) ; le premier salon des peintres de montagne, également celui d'art religieux - cher sans doute à l'esprit Decré - le premier de ce genre à Nantes, regroupant des peintures de Bouchaud, de Baudrier, des sculptures, des broderies, des mosaïques, de l'orfèvrerie, de l'imagerie provenant des Ateliers d'art sacré Maurice Denis et Desvallières, des vitraux d'Uzureau ; des peintres et sculpteurs animaliers étaient accrochés au moment des célèbres concours hippiques ; des salons de peintres étrangers ; des concours pour enfants (dont le 1^{er} Prix, en 1928, fut décerné à Paulette Harent). Un salon fut consacré aux souvenirs de la Grande Guerre, sous le patronage du Général commandant le 11^e Corps, avec Baudrier, Pinard, De Broca, Bernard Roy, Pervez, De Brem, Hippolyte Berteaux et Thomas Maisonneuve lui-même. Y furent présentés tous les anciens drapeaux du 65^e depuis sa fondation.

Les dernières expositions, en novembre 1931, furent celles des peintres américains, et le salon des humoristes de Paris, probablement accrochées au niveau de la terrasse entre le nouveau restaurant et le cinéma parlant.

Nous n'avons retrouvé aucune trace de la cessation de fonction de Thomas Maisonneuve sinon que la date de son décès est bien proche de cette brillante innovation de verre et d'acier que devint Decré à la fin de 1931, ouvrant un nouvel âge des magasins.

C'est en 1949 que l'architecte Friesel fut chargé de la reconstruction de Decré, transformé en brasier sous les bombes au phosphore, au soir du 23 septembre 1943. C'est également en 1943 que Jean Bruneau (né à La Baule le 3 septembre 1921) termina ses études, sous la direction de Deltombe et de Villard, à l'École des Beaux-Arts de Nantes. Auteur de superbes décors de théâtre pour l'opéra de Nantes (Snegourotchka, Carmen,



La Galerie Arpège
(Documentation du Musée des Beaux-Arts de Nantes)

BEAUX-ARTS

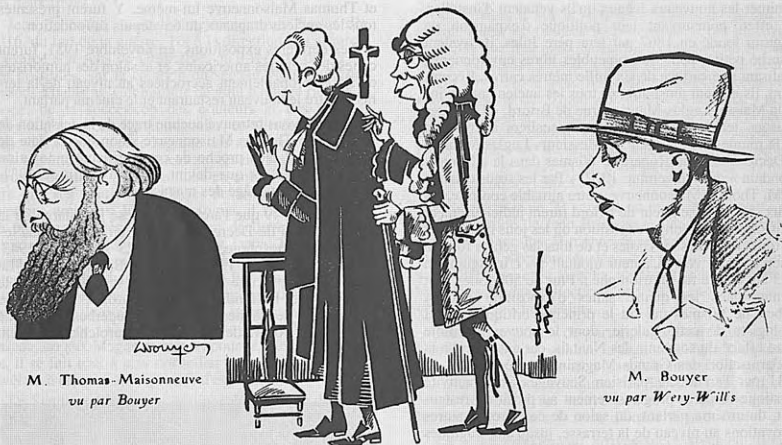
Les Expositions de Peinture du 17 au 30 Novembre 1930

GALERIE D'ART DECRÉ. — Humoristes nantais.

H.-M. BOUYER

Il est difficile de charger les gens avec davantage de bonne humeur et de ressemblance, comme vous pourrez vous en rendre compte en allant à cette exposition distrayante, car de chercher à mettre les noms sur les têtes y est si facile que cela devient un plaisir ; parmi les plus réussies, nous avons remarqué : M^{rs} Berthomé, Mathorel, Onfroy, de Grancourt, M^{rs}

Viellecaze (c'est lui-même), l'apôtre de la moralité publique prêchant dans le désert, le tribun Francillon, nos collègues Lemé, Loyer et Cox, le colleur d'affiches Brégeon, le magnétiseur Enard, Baudrier à la barbe fleurie, le breton imagier Gauthier, la chambre de commerce représentée par M. Delafoy et un sir Devlée, chef d'orchestre que tout le monde a vu dans No, No, Nanette et dont le geste des mains est vivant sur le papier



M. Thomas-Maisonneuve
vu par Bouyer

M. Bouyer
vu par Wery-Will's

Une scène de « Manon » vue par DAAH

WERY-WILL'S

Artiste publicitaire de talent, il est encore plus un humoriste : sa série de la baignoire est bien drôle, particulièrement l'enfant au chien (3) ; la cigale ayant chanté et fumé : inutile de vous dire que c'est Pierre, vous le saviez déjà ; Bouyer très ressemblant, — la danseuse siamoise morte (1), forme une belle harmonie d'or et de rouges somptueux.

DAAH

L'an dernier, son envoi était bien plus considérable et nous regrettons de ne voir cette fois-ci que des scènes de théâtre, habiles, mais moins drôles que ses charges habituelles. Ses personnages de Faust sont spirituellement enlevés.

Annick GOURDET.

La guerre de Troie, etc...), il fut engagé chez Decré comme décorateur-étalagiste, et c'est tout naturellement qu'il fut ensuite sollicité pour y recréer la Galerie d'Art, dont il resta le directeur jusqu'au 1^{er} février 1977. Robert Villard y avait déjà installé le studio Idea, qui faisait place aux œuvres d'imagerie du peintre Charlemagne et des travaux d'Yves Brayer.

Lorsque le restaurant de la terrasse fut inauguré en 1950, une petite salle qui le jouxtait – et servait aussi de salle à manger – constitua l'embryon de la Galerie d'Art qui, par la suite, fut séparée du restaurant par vitrines et portes transparentes indispensables. Bruneau put commencer à envisager de vastes projets. L'espace qui lui fut réservé devint à partir de 1963 plus important encore. Henri Bouyer, dans « L'Éclair », soulignait en novembre « A la Galerie d'Art Decré, considérablement agrandie, rénovée et aménagée de la façon la plus moderne, Jean Bruneau présente une importante sélection d'œuvres récentes ». Ce dernier, développant son activité de publicitaire, à la tête d'une nombreuse équipe d'apprentis et d'ouvriers, fut aussi amené à effectuer de nombreux voyages d'études dans le vaste monde, et fut secondé alors, à la Galerie, par une collaboratrice efficace.

Le but de Jean Bruneau fut double : présenter des artistes régionaux (dont certains n'avaient jamais exposé), et décentraliser les créations contemporaines, en les faisant venir de la capitale. Il travailla ainsi en liaison avec de grandes galeries comme Romanet. Il exposa peu d'abstraites, privilégiant les peintres de la réalité poétique, correspondant bien à son propre style.

Les peintres n'avaient aucun frais à leur charge : assurances, affiches, invitations, catalogues, charges de transport et de réceptions divers étaient pris en compte par la Galerie, ainsi que la publicité. La Galerie bénéficiait de dix mâts dans la ville. La commission, en cas de vente, restait très raisonnable et le tout avait une allure de mécénat. Quelques noms ?... Asselin, Baboullène, Bracaval, Braque, Bertreux, Bonno, Boulaire, Brayer, Brisson, Chapelain-Midy, Charlot, Salvador Dali, J. David, Delaunay, Deltombe, A. Douillard, Duffy, Emano, Eve, Leonor Fini, Fréour, Goulet, Humblot, Laboureur, Christian Lepère, Le Pho, Lorjou, Mande-ville, Nassivet, Gaston Planet, Plessis, Picasso, Rigaud, C. Schurr, Soulages, Y. Traineau, C. Venard, R. Villard, Vlaminck, Volti, Yantel et bien d'autres encore... Quel florilège. Et nous n'oublions pas Jean Bruneau lui-même.

Cependant, la grande tradition des expositions à thème persista. Citons, par exemple, en 1965, celle qui fut consacrée à la Guerre de 1939-45, à laquelle participèrent Jean Bruneau et Henri Simon, entourés de L. Béot, H. Leray, L. Martin et R. Vinard, sous les auspices de l'Académie de Bretagne à l'occasion de la parution de ses cahiers 1965. En janvier 1967, l'Association France-Allemagne, sous la présidence du recteur Schmitt, y présenta « L'expressionnisme allemand », et l'on vit sur les cimaises Feininger, Kandinsky, Klee, Marc, Kirchner, Nolde, Macke, Kokoschka et Rottluff. En juillet 1968, celle des œuvres picturales des chemins de l'ouest, présidée par André Morice qui disait, de la Galerie Decré, qu'elle était « la figure de proue de la relance artistique ». En octobre 1970, « le cabinet d'un amateur d'art du XX^e siècle », en l'occurrence Jean Lamare, secrétaire honoraire des Amis du Musée.

En 1972, le grand changement que vivra la Galerie sera aussi sa dernière aventure. Descendant de la terrasse, Jean Bruneau s'installa au rez-de-chaussée, dans la rue du Moulin, au n° 5 puis au 7. Grandes cimaises, portes ouvertes sur la rue, accessibilité, même pendant



Jean Bruneau
(Documentation du Musée des Beaux Arts de Nantes)

l'heure du déjeuner, et choix d'Arpège pour titrer cette innovation (le dictionnaire nous apprend qu'un arpège est un accord dont toutes les notes sont cependant distinctes).

Le programme sera donc en accord avec le titre : œuvres figuratives, introduction de l'abstraction (à travers les Japonais), peintres internationaux, grand choix de lithos et de gravures, sélections de peintres nantais, œuvres d'artisans – en particulier des tapisseries – art sacré. L'inauguration eut lieu le 2 février 1972 à l'occasion d'une présentation de sculptures africaines Makoundé.

Les successives Galerie de Briord, Galerie d'Art Decré, Galerie Arpège, vécurent. Et avec la disparition d'Arpège, le quartier Decré perdit un de ses points riches qui avait rayonné pendant un demi-siècle.

Thomas Maisonneuve a presque disparu des mémoires nantaises. On trouve encore, sur de vieux rayonnages, quelques rares exemplaires de ses livres de poésie, surannée et charmante. En épigraphe de sa « Chanson de la jeunesse » de 1885, on lit ceci :

... « C'est la rayonnante chanson
dont le souvenir est vivace
qui garde, tandis que tout passe
son inaltérable frisson »...

Chez des antiquaires, quelques aquarelles de ses paysages élus sont dispersées dans des cartons poussiéreux. Une rue porte son nom dans le quartier de l'Erde : son adresse 30 rue Rosière, figure dans un almanach de Nantes, jauni et déchiré, de 1918, ainsi qu'une mention dans le Tome 10 de Kerviler.

Jean Bruneau, lui, domine toujours Nantes depuis 1959, de son appartement-atelier de la Butte Sainte-

Anne Bruneau, homme de grande culture, qui porte à Nantes, sa ville, un grand amour. Bruneau, initiateur d'un grand élan vers les autres artistes que, toute sa vie, il contribua à mettre en valeur et à aider, grâce à l'instrument que fut cette Galerie, outil servant son amour de l'art et sa fidélité en amitié. Bruneau, créateur désintéressé, trop modeste, à la sensibilité à fleur de peau,

peintre et dessinateur subtil, âme de ce foyer culturel nantais, la Galerie Decré d'après-guerre. « Le rêve », disait-il dans une interview à Presse-Océan du 27/01/78, « éclaire par transparence la vie quotidienne ». C'est manifestement ce qu'il avait voulu offrir à son public, pendant toutes ces années.

Charlotte LÉ PERRON

LA TERRASSE

*L'ascenseur doucement s'élève...
La terrasse contre le ciel
Ouvre la porte à l'irréel...
Apparaissent comme en un rêve
Le beffroi gris de Sainte-Croix
Et le bleu revêtant les toits.*

*Réminiscence de l'enfance,
Je me souviens du cinéma
Où Blanche-Neige m'enflamma...
Grand-mère m'offrit cette chance,
Cette première émotion...
Pleurons sa disparition...*

*Plus tard, ce furent les manèges
Qui tournaient et volaient là-haut,
Au rythme d'un orgue vieillot
Et puis bien d'autres sortilèges,
Parterres de fleurs, chants d'oiseaux,
Expositions de tableaux...*

*Nous rendra-t-on cette terrasse,
Le restaurant et ce balcon
D'où l'on faisait hier plonger
Sur notre ville et son espace,
Sur cet ancien quartier ancré
Autour du Magasin Decré ?*

Geneviève DARTOIS (mars 1996)

L'ÉGLISE SAINTE-CROIX

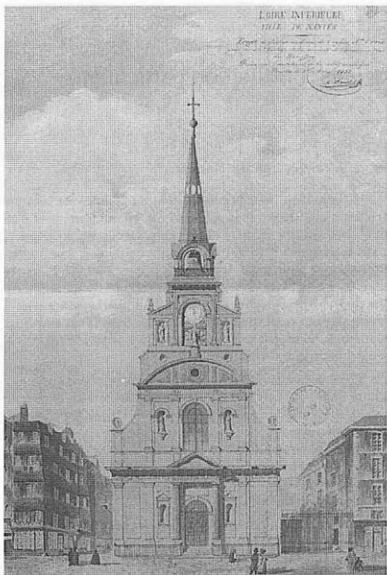
Au cœur du vieux Nantes, l'église Sainte-Croix, qui abrite la dévotion nantaise à Notre-Dame de Bon-Secours, est un curieux édifice.

Le visiteur qui remonte la vieille rue de la Barillerie en direction de la cathédrale aperçoit à droite, un peu à l'écart de l'agitation commerciale, sur une petite place, une façade et une tour imposantes, surmontées d'un beffroi métallique où des anges sonnent de la trompette aux quatre points cardinaux. L'aspect massif de la tour contraste avec l'église elle-même, qui est de dimensions modestes : une nef de style flamboyant, un chœur néogothique révèlent que différents siècles ont contribué à bâtir l'édifice dans lequel nous entrons.

Là s'élevait déjà autrefois une des plus anciennes églises de Nantes. Nous savons qu'au XI^e siècle, elle était confiée à des moines bénédictins. A quelques pas, c'était le port et la Loire bordait le lieu qui allait devenir la place du Bouffay.

L'HISTOIRE

Minuscule à l'intérieur des murs de la ville, le territoire de la paroisse Sainte-Croix s'étendait loin à l'extérieur sur les îles qui partageaient le cours de la Loire. La plus proche était l'île de la Saulzaie, un terrain de sable et d'alluvions, plantée de saules qui abritait un village de pêcheurs. La Loire était dangereuse, avec ses bancs de sable, ses tourbillons et ses inondations ; les habitants de cette île étaient séparés de la ville par les remparts. Ils voulurent avoir une chapelle bien à eux. Elle fut construite à la pointe de l'île en 1443 et bénie le 27 décembre 1444 par Guillaume II de Malestroit, évêque de Nantes. Dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours, dont la statue représente la Vierge portant l'Enfant, sa fête principale était la Présentation de Marie. Dans une ville tournée vers le fleuve et la mer, les habitants prirent vite l'habitude de venir dans l'île honorer la Vierge Marie sous ce vocable plein d'espérance.



Projet de clocher de l'église Sainte-Croix par Driollet, avril 1850 (Archives Municipales Nantaises, M1493)

m 2 z 3

Cependant, au XVII^e siècle, la vieille église Sainte-Croix tombait en ruines ; il fallut la reconstruire. Une inscription gravée sur le pilier gauche de la nef donne la date de 1669. On avait conservé l'ancien style ogival flamboyant d'où l'impression d'une église beaucoup plus ancienne avec ses sveltes piliers – si minces qu'il fallut renoncer à la voûte de pierre initialement prévue ! – et ses grandes baies nervurées. Le chevet était formé d'un mur plat auquel trois autels étaient adossés.

En 1685, on entreprit la construction de la façade ; mais voici qu'à 20 ans d'écart, les goûts avaient changé. On raffolait alors des styles grec et romain ; les bâtisseurs de Sainte-Croix suivirent le mouvement et l'on fit cette façade telle qu'on la connaît aujourd'hui, terminée au XIX^e siècle.

LA FAÇADE

Les maîtres-d'œuvre de Nantes connaissaient l'art de bâtir : au rez-de-chaussée de l'édifice, ils posèrent sur des socles solides des colonnes doriques et des pilastres plats composés seulement de lignes horizontales. Des niches décorent les façades nues. Au-dessus de la porte centrale figure un fronton triangulaire, orné dans son milieu du motif réclaté : les trois clous de la croix et la couronne d'épines. C'était là en principe que devait se terminer l'édifice. Mais on s'aperçut que la nef intérieure s'élevait beaucoup plus haut : il fallut pour la clore surhausser le pignon et, selon le style jésuite, on construisit un second étage qui serait de l'ordre ionique. De nouveaux pilastres furent posés sur des dés rectangulaires

pour s'élever jusqu'à un second entablement. Cette frise portait la dédicace de l'église, en latin ces mots : « Temple dédié à la Sainte-Croix ». Une seconde corniche soulignait le fronton qui indique une seconde toiture ; l'arc porte un socle épais surmonté d'une croix. Deux anges adorateurs se tiennent agenouillés de part et d'autre du socle. Tout ceci ne date d'ailleurs que du XIX^e siècle. En revanche, l'œil de bœuf qui perce le fronton existait dès 1686. Les surfaces planes furent agrémentées de niches avec un socle en saillie pour recevoir les statues de la Vierge Douleoureuse et de Sainte-Madeleine.

LE CAMPANILE

Telle fut la façade de l'église jusqu'en 1860. A cette époque, le curé, M. Guilbaud, résolut de coiffer cette façade d'un campanile qui porterait le beffroi de la ville. On s'affairait en effet depuis 1848 à démolir la tour du Bouffay, toute voisine et le beffroi en métal en avait été descendu : c'était une œuvre du XVII^e siècle qu'il fallait essayer de garder et qui abritait l'horloge à plusieurs cadrans. En 1850, les habitants du quartier déploreraient de ne pas pouvoir lire les heures et de ne plus entendre la grosse cloche du Bouffay les sonner. Pendant dix ans, des pourparlers vont continuer pour arriver à un accord entre la paroisse et la mairie : on partagea les frais et, sans tarder, on se remit à l'œuvre.

Une tour carrée devait continuer la façade du XVII^e siècle. On adopta pour ce troisième étage l'ordre corinthien avec des chapiteaux à feuilles d'acanthé : tel est le campanile où se balancent les cloches.

Restait à bâtir la chambre de l'horloge, M. Driollet conçut un charmant ouvrage qui permet aux cadrans de faire face aux quatre points cardinaux. Pour chacun d'eux, une archivolte ornée de roses forme un cadre des plus seyants.

On posa naturellement le beffroi sur la tour centrale. Des anges soufflent dans leurs trompettes pour porter, semble-t-il, plus au loin les sons martelés par l'horloge. Il n'y a plus qu'à poser sur la calotte du beffroi la croix qui domine le tout. Et l'on offre cette magnifique demeure à l'ancienne cloche du Bouffay, la plus volumineuse des cloches de Nantes, car elle pèse 8096 kilos. Depuis 1663, elle a sonné bien des heures joyeuses et douleoureuses. C'est toute l'histoire de Nantes, et en particulier celle du Bouffay, qu'elle pourrait certainement nous conter.

« Telle quelle, ose dire le chanoine Russon, cette façade de Sainte-Croix est bien l'une des œuvres architecturales de Nantes qui soit la plus complète ». Le professeur Tapié, membre de l'Institut, ajoute : « La façade de Sainte-Croix ne se rattache pas à une renaissance classique : les architectes ont suivi la tradition baroque ».

L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Comme pour tant d'églises, l'époque révolutionnaire fut un désastre. Le 19 décembre 1793, la chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours était fermée définitivement. Un immeuble d'habitation devint plus tard être aménagé dans ses murs : on peut encore voir, à l'angle de la rue Bon-Secours et de l'allée Turenne les pilastres qui en gardent le souvenir. La statue de la Vierge disparut. L'église Sainte-Croix, fermée au mois de novembre 1793, devint aussitôt le siège du club révolutionnaire Vincent-la-Montagne qui, le 26 brumaire an II – 16 novembre 1793 –, inaugura solennellement

son nouveau local. Le procès-verbal de cette séance fut aussitôt imprimé ; il rapporte sur le vif la page sans doute la plus triste de l'histoire de l'église Sainte-Croix et du diocèse entier. L'historien Alfred Lallié a décrit la scène : le représentant Carrier montant à la tribune... Julien Minée, évêque constitutionnel de Nantes, renouvelant l'abdication de son épiscopat, déjà présentée la veille au Conseil du Département, et longuement félicité... La nuit suivante, c'était la première des noyades de Nantes dans laquelle périrent quatre-vingt-dix prêtres âgés ou infirmes. Ainsi, la belle chaire de Sainte-Croix en avait été réduite à devenir la tribune d'un Carrier qui, dit-on, aurait fait tomber d'un coup de sabre un gland de l'abat-voix.

Passée la tourmente, il fallait réparer les ruines matérielles et spirituelles. M. Guilbaud, curé de 1826 à 1850, est, nous l'avons vu, à l'origine de l'église telle que nous la voyons actuellement et du renouveau de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours.

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS À SAINTE-CROIX

Dès la fin de la Révolution, l'église Sainte-Croix était devenue le lieu du pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours. Depuis 1802, on y priaît devant une modeste statue ; la Neuvaine reprit en 1852 et enfin, en 1864, l'église recevait la statue actuelle de Notre-Dame de Bon-Secours, cette image de la Vierge qui devait devenir si populaire dans la ville et la région. Cette statue – œuvre du célèbre sculpteur Cabuchet – trouva plus tard, en 1903, son cadre approprié dans la grande niche azurée et lumineuse où elle se trouve maintenant, dans la nef gauche de l'église. « On aime à contempler, écrivait un auteur nantais, cette Vierge souriante qui représente si bien la maternelle bonté de Marie montrant son divin fils à tous les affligés et aux pêcheurs, et leur offrant le bon secours de sa puissante médiation ».

En 1920, les Nantais retrouvèrent dans la chapelle de l'île Feydeau la statue vénérée par leurs ancêtres et par les victimes de la Révolution. Lors de la fermeture de la chapelle, une femme courageuse l'avait soustraite à la destruction et cachée. Elle fut précieusement conservée ensuite dans un oratoire privé. Après 127 années, elle prenait place à Sainte-Croix dans une petite niche à



Le beffroi de l'église Sainte-Croix

gauche, près de l'autel de Notre-Dame. Par précaution, cette vénérable statue fut transférée dans le sous-sol de la cathédrale après le bombardement du 23 septembre 1943. C'est là qu'elle fut ensevelie et brisée par le bombardement du 15 juin 1944. Restaurée, elle a retrouvé sa place en 1945.

Père LEFEUVRE

DEVINEAU FAIT BRILLER LA RÉGION NANTAISE



La boutique Devineau place Sainte-Croix

Le magasin que vous pouvez voir au n° 6 de la place Sainte-Croix à l'enseigne « Devineau Boutique, cirier depuis 1803 » attire une clientèle nombreuse par la qualité de ses produits et de ses vitrines et bénéficie d'un regain d'intérêt pour l'art de la table.

Raconter son histoire, c'est faire défiler une suite d'événements représentatifs de l'évolution de ce métier ancestral mais aussi c'est l'occasion de montrer une réalité assez étonnante qui mérite d'être contée.

En effet, cette « boutique » n'est que la face visible de la première entreprise française de bougies qui est aussi une spécialité locale puisque la région nantaise avec trois entreprises réalise 70 % de la production nationale.

Mais voyons comment après 4 générations d'habiles entrepreneurs, nous sommes arrivés à ce leadership. Nous verrons ensuite l'évolution de ce marché et de ce métier.



Devineau S.A. à Carquefou

Si la date de 1803 est bien l'origine du magasin et d'une fabrique de cierges, il s'agissait à cette époque de la Maison Chevalier rachetée par Jules Devineau alors qu'il y était employé. Pour ce faire, il s'associe à Joseph Aubron son beau-frère pour créer la Société en Commandite Simple « Devineau - Aubron » en 1899.

Ensuite une succession de rachats permettra aux entrepreneurs dirigeants de prendre une suprématie locale, régionale et depuis quelques années nationale.

Dans le premier quart du XX^e siècle, ils reprennent les Sociétés Maisonneuve puis Artaud et Mainguet situées 20 Basse-Grande-Rue (actuellement rue de la Marne) contigues au premier magasin Decré et qui devient le nouveau centre de production en fermant l'atelier de la rue Fénelon. Cette implantation n'est que de courte durée en raison de l'extension du magasin Decré.

La rue de l'Éperonnière (quartier Saint-Donatien), annexe de la Maison Chevalier, accueillera alors l'atelier de production. C'est là que Pierre Devineau rentre en 1952 comme apprenti pour faire blanchir les copeaux de cire. La production est alors de 15 tonnes par an. Dix ans plus tard sera pris le virage de la bougie couleuse alors peu usuelle en France accompagné par l'introduction dans la grande distribution. Cela permettra de mécaniser la production en augmentant les volumes de manière fulgurante car la production journalière actuelle est équivalente à la production annuelle de 1952.

Une deuxième vague de rachat sera réalisée pour accélérer le développement : la Société Denis de Cugand (marque La Française) fabriquant des bougies décoratives puis la SGB en Guadeloupe.

Un rapprochement avec la Société Desfosse (ancien du quartier Saint-Clément) se fera quelques années plus tard, et enfin la dernière acquisition en date est la Société Metz de Strasbourg. La production qui était de 1500 tonnes en 1986 a triplé en 10 ans représentant près de 40 % de la production française. La Société Denis de Clisson (marque Le Chat) est le deuxième producteur du secteur et permet à la région Nantaise de s'affirmer comme le premier centre français de la bougie. Il faut souligner qu'il s'agit d'un des rares secteurs économiques qui a une histoire plus que centenaire et qui est toujours contrôlé par des familles de la région tout en assurant un leadership hexagonal.

Ce qui constitue maintenant le cœur du groupe Devineau a installé son siège social et son principal centre de production dans la zone industrielle de Carquefou depuis 1978 utilisant plus de 10.000 m² couvert sur un terrain de 2 ha et plus de 120 personnes sur un effectif total de 230.

Cette énumération serait incomplète sans citer la Société Nantaise d'Articles de Noël (SNAN) qui a été longtemps la fierté de la famille spécialisée dans les sujets de crèches. Cette activité est détachée du groupe depuis 3 ans.

Toute la production du groupe complétée par un choix éclectique d'articles sont en vente au magasin, bientôt bicentenaire, place Sainte-Croix, où Madame Devineau conseille avec cette passion communicative propre aux entreprises familiales.

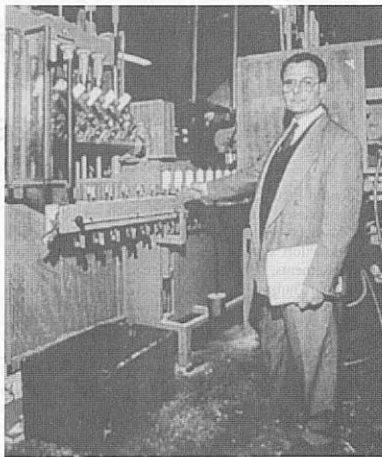
Maintenant, intéressons-nous aux raisons de cette spécialité nantaise ou « comment la bougie source de lumière devient un élément de décoration et de savoir vivre ».

Au début du XIX^e siècle, on relève 110 fabricants, la plupart sont de petits ateliers de 2 à 4 personnes utilisant des méthodes de production ancestrales. Ils étaient répartis en 2 confréries : les Cirières, métier noble travaillant à base de cire d'abeille, et les Chandeliers (plus nombreux) travaillant à base de graisse animale (le suif).

La découverte par Chevreul de l'acide stearique en 1822 va bouleverser le métier même si elle ne sera appliquée à Nantes qu'à partir de 1837. La deuxième grande évolution est l'introduction de la paraffine (substrat de pétrole) qui se généralisera pendant la guerre de 14-18 comme substitut moins onéreux que le suif rendu plus rare par les conséquences du conflit.

Les Cirières et Chandeliers étaient à Nantes groupés autour de 3 paroisses : Saint-Clément, Sainte-Croix et Saint-Donatien. La Basse-Grande-Rue comptait le plus grand nombre de ceux-ci, ce qui n'était pas sans indisposer le voisinage par des odeurs nauséabondes (les archives municipales sont remplies de plaintes et de rapports de contrôle de cette activité jugée peu salubre).

Si, à l'époque, la production de bougies a un but purement utilitaire (l'éclairage et le chauffage) en dehors des



M. Pierre Devineau

cierges d'église où la lumière a un autre sens, aujourd'hui la bougie a une connotation de convivialité qui est encouragée par la mode du cocooning.

Concernant les cierges, la réunion de Devineau, à l'époque très présent sur le diocèse de Nantes, et de Desfosse par son catalogue national en fait le premier producteur de cierges de France avec 1000 tonnes/an. A noter que les ventes de cierges se faisaient il y a encore quelques dizaines d'années par l'intermédiaire des boutiques mais aussi de petits kiosques qui étaient disposés à l'entrée des édifices religieux.

Ainsi le groupe Devineau offre toute la gamme possible de bougies allant du cierge aux bougies festives, décoratives et utilitaires.

La présence abondante de suif dans une région réputée d'élevage et le maintien de certaines traditions peu-

vent être des facteurs expliquant cette forte spécialité locale, mais c'est surtout la tenacité des familles comme celle des Devineau qui peut réellement justifier une telle réussite.

Arnaud BIETTE

Remerciements à Pierre Devineau qui m'a communiqué de précieux renseignements.

Sources :

- « Les Vieux Métiers Nantais » N° 9 - 1988.
- « Entreprises 44 » - Décembre 1992.
- Archives Devineau - Aubron et Biette.
- Archives municipales - Série M.
- JCEN - « Suif - Savon - Bougie » - Catalogue de l'exposition - Nantes 1993 - CIO.
- P. Puget « Savons et Bougies » - JB Baillière et Fils - Paris 1930.
- Almanach Royaux.
- Erennes Nantaises.

LES BELLES ENSEIGNES

« Au Rat Goutteux » et « Aux Frites Louis XVI » contentent fort ma gaye âme française,

et que bien plus ! car je suis difficile : « A ce qu'L. M. », « Au Poilu Modern'Style ».

« Bar des Coincheurs », « Tabac du Pilori », ce ne sont coins dont les Muses ont ri.

J'aime « Decré » n. d. D !... plus encore « Aux Trois Dées Rouges », au « Scarabée d'Or ».

non moins encor c'est du grec ? approchons ! : c-h-o-co, la « Pharmacie Chochon ».

« Culte à l'Eternel au Premier Etage », « Le Vieux Castor 1803 » (quel âge !).

« Au Bon Vin de Gorges », « A l'Île-Versailles » (le susdit Capet, fallait pas qu'il y aille).

Bravo, « Ti Breiz » ! - toi, vu par tout, ave ! trop grand « L. U. », lu et désapprouvé.

Ne sont pas mal « Chapeaux Bouille », « Au Vent-Pire ». Autre enseigne et que j'adore à vrai dire :

sise emprès la rue de la Boucherie, cette claire et chaste bonnetterie

« A Sainte-Germaine » étale au grand jour la vérité sur vous, ô mes amours !

Et toute ma jeunesse et mes vieux souhaits qui, là, me reviennent en coup de fouet :

« Au Paradis des Enfants et des Jouets » ! Mais soyez sûr que mon orgueil de marque

prise avant tout « L'Hôtel du Grand-Monarque », où notre Altesse - y déposant sa lyre -

avec un air ! fait du Prince sans rire.

N.D.L.R. : Ce poème, extrait des « Ballades Nantaises » éditées « Aux Portes du Large » en 1946, est écrit par le poète français amoureux de Nantes, PAUL FORT, de l'Académie Mallarmé.

LA PLACE DU PILORI

Edouard Pied, dans son ouvrage sur les rues, ruelles, cours, impasses, quais, ponts, boulevards, places et promenades de la Ville de Nantes indique, à propos de la place du Pilori située dans les « deuxième et troisième arrondissements, de la rue du Château à la Basse-grande rue (aujourd'hui rue de la Marne), et sur le territoire des paroisses de Sainte-Croix (du 9 au 14) et Saint-Pierre (du 1 au 8) » : « Autrefois, on disait de préférence Puits Lory, et cela donnerait gain de cause à ceux qui attribuent le nom au puits datant de 1515, d'abord supprimé en 1721, puis comblé en 1861, et que l'on désignait sous les noms de « Grand puits » et « Puits salé ». Le nom tel qu'on l'écrit aujourd'hui, poursuit E. Pied, serait au contraire en faveur de ceux qui ne veulent y voir que le souvenir du pilori (commun entre le comte et l'évêque) qui y fut transporté de la place Saint-Pierre, vers 1555,

jusqu'au jour où on l'installa au Port-Maillard, place du Bouffay, en 1552 ».

Ajoutons que la place a porté d'autres noms : carrefour du « Grand puits salé », place Bourbon, et qu'elle fut enfin dénommée, le 25 juillet 1832, place du Pilori.

H. de Berranger, dans son « Evocation du Vieux Nantes », admet que les deux thèses : Puits Lory et Pilori, peuvent se soutenir. Il observe que l'on trouve des Lory marchands de drap et soie au XVII^e siècle, sur le territoire de la paroisse Sainte-Croix. Il ajoute, au sujet du puits, que celui-ci « de forme triangulaire et orné de cinq sculptures représentant des têtes d'animaux, dut être rétréci pour dégager la place ».

Anne-Claire Déré, dans une remarquable monographie : « Histoire d'une pharmacie nantaise », rapporte que sur les degrés de granit du puits, les badauds avaient



L'immeuble n° 12 de la place du Pilori

pris l'habitude de se hisser pour mieux apercevoir les célébrités laïques ou religieuses qui se rendaient en somptueux cortèges de la porte Saint-Nicolas à la cathédrale, et qu'en ces jours de fête, ces spectateurs imprudents risquaient d'y tomber sous la pression de la foule, comme il arriva en 1746 à un enfant, lors des funérailles de Mgr de Sanzay. L'enfant fut miraculeusement sauvé, mais on prit la tardive décision, comme nous l'avons déjà dit, de combler le puits... en 1861.

Dans une communication : « Tortures, gibets et piloris à Nantes du XV^e siècle à la Révolution », publiée

dans le « Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes », en 1933, l'auteur écrit : « Le pilori de justice ducal sur la place Saint-Pierre, près de la cathédrale, fut effectivement transporté au carrefour du Puits Lory qui, par jeu de mot peut-être, prit le nom de Pilori et la garde aujourd'hui pour avoir hébergé de bien mauvais voisins pendant dix-sept ans avant de l'envoyer rejoindre, en 1552, le lieu des exécutions capitales et le nouveau présidial de la place du Bouffay ».

Le pilori était avant tout un lieu d'exposition, « un poteau », auquel on attachait les malfaiteurs de petite envergure pour qu'ils soient la cible des quolibets, des injures et des rires du public. A ce poteau (pilori : du latin *pilla* – pilier) étaient exposés « des garces, des maquereaux et des maquerelles ». En 1581, furent également dressées, aux Changes et au Pilori, des potences pour y attacher « étrangers, vagabonds et gens sans aveu qui, après l'ordre publié de quitter la ville, s'obstinaient à y rester ».

Dans son émouvant récit « Histoire d'une pharmacie nantaise », destiné à évoquer les cinq siècles d'existence (XV^e-XX^e siècles) et cinquante années d'exploitation familiale (1^{er} mars 1933-1^{er} mars 1983) de la pharmacie du Pilori, Anne-Claire Déré relate à propos de l'ancien puits : « La plus piquante des anecdotes attachées au puits salé est probablement celle de ce tavernier nommé Colas du Boys qui obtint soixante sous pour les dommages causés à son cabaret par l'eau saumâtre de ce puits. Le manque de précision sur ces « dommages » permit à des rumeurs malicieuses d'affirmer que l'eau salée avait tout simplement gâté le vin un peu trop « rallongé » par le malin cabaretier ».

Sur le plan architectural, la place du Pilori est ornée d'un bel ensemble de maisons du XVIII^e siècle. On remarquera particulièrement, à droite en remontant vers la cathédrale, l'hôtel portant le n° 12 (illustration ci-contre) et, en face, l'hôtel, datant de 1732, décoré de balcons sur consoles et de mascarons.

Etienne RAVILLY

Sources :

- « Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Inférieure », année 1933
- E. Pied : « Notice sur les rues, ruelles, etc... de la Ville de Nantes », 1906
- Anne-Claire Déré : « Histoire d'une pharmacie nantaise », 1983.
- H. de Berranger : « Evocation du Vieux Nantes », 1966.

DU MORTIER A LA PRESSE, EN PASSANT PAR LES MOULINS... LES MELLINET DE LA PLACE DU PILORY

Bien qu'il faille aller chercher les ancêtres des Mellinet aux alentours de La Rochelle, cette famille a droit de figurer au rang des dynasties nantaises dans la mesure où huit générations consécutives ont fait de la place du Pilory l'épicentre de leurs diverses activités.

I. MELLINET OU MEL LINET, D'UN NOM D'EMPRUNT À UNE DEVISÉ PLUTOT MAL CHOISIE

C'est en effet aux temps où Louis XIV, désireux de se donner bonne conscience pour révoquer l'Édit de Nantes en invoquant le petit nombre de protestants en France,

pratique sur les membres de la religion réformée l'étrangement à petites goulées, que le fondateur de la famille arrive à Nantes. Selon la tradition familiale, le jeune Jean, fils de nobles huguenots rochelais, aurait été mis à l'Oratoire pour être éduqué dans le plus pur catholicisme. Si cette pratique est alors monnaie courante et a même été appliquée aux propres neveux de Madame de Maintenon, nous n'avons pour preuve, dans le cas de Jean Mellinet, qu'une lettre adressée par son petit-fils François, l'apothicaire, à son fils François et retrouvée dans les papiers du général Mellinet.

« Tu verras dans l'arrêté concernant les protestants un article qui pourrait nous intéresser. Tu connais l'histoire de Jean Mellinet ton trisaïeul envoyé à l'Oratoire à la Révocation de l'Édit de Nantes. Mon grand-père remit ses papiers à Monsieur le Maréchal de la Meilleray qui lui promit protection auprès de Louis XIV. Le maréchal mourut en se rendant à Paris et nos papiers ne sont jamais revenus. »

Avec ces papiers, c'est aussi la trace de leur ancien nom que les Mellinet ont perdu, car non content de faire oublier à Jean les dogmes de la religion huguenote, on s'est également préoccupé de le soustraire définitivement à l'influence de ses parents en le rebaptisant, tel un enfant trouvé, du nom d'une plante commune de la famille des Borraginacées, le mélinet. C'est sous ce nom que Jean, premier membre des Mellinet, s'installe en tant que marchand-ciergier, non pas place du Pilory, mais tout près, rue Haute du Château où il habite auprès de sa sœur Jeanne, mariée à un chirurgien.

Est-ce en raison de cette parenté que Gabriel, fils de Jean, deviendra apothicaire ? Nous l'ignorons. En tout cas, la réception dans une profession depuis fort longtemps rivale de ciergiers et épiciers est une promotion qui a certainement aidé Jean Mellinet à payer de grand cœur les viandes, fruits et autres denrées nécessaires à la manière accoutumée pour le repas que Mellinet est obligé de donner pour Gabriel Mellinet, son fils, pour que celui-ci parvienne à la maîtrise de pharmacie jusqu'à ce qu'il fut admis. L'apothicaire, d'ailleurs, n'est pas loin de la maison paternelle puisqu'elle se situe place du Pilory, à l'angle de l'actuelle rue des Châpellers. Loin de se cacher d'être le fils d'un ciergier, Gabriel met un point d'honneur à marquer sa filiation en décorant son blason d'une abeille et de deux rayons de miel, tandis que, suivant la mode de l'époque, il fait d'un jeu de mot sur son nom, la devise de sa maison : Mel linet, le miel adoucit.

Malheureusement, cette belle devise est plutôt mal choisie. Trois des dix enfants de Gabriel Mellinet, Julien né en 1684, Guy né en 1688 et enfin François, plus âgé que Guy de deux ans puisqu'il est né en 1686, loin de se laisser adoucir par le miel qui leur sert d'emblème, vont successivement défrayer la chronique nantaise. Julien, qui a préféré la carrière ecclésiastique à la pharmacie en devenant prêtre libre de l'Oratoire, embrasse la cause Janséniste et, avec son ami dom Louvard, propage des libelles contre la bulle *Unigenitus* qui, en 1713, a condamné comme hérétique le livre de Quesnel. Si Julien Mellinet n'est pas le seul oratorien de Nantes à défendre l'évêque d'Utrecht, il est certainement l'un des plus audacieux dans sa campagne, ce qui lui vaut d'être arrêté le 30 octobre 1728, à son domicile, rue de la Juiverie et d'être emprisonné et interrogé au château des anciens ducs de Bretagne, avant d'être transféré à la Bastille, puis exilé à Auxerre.

Les contestations auxquelles vont se livrer ses deux frères sont certes plus modestes puisqu'elles ne dépassent pas le cadre de la communauté des apothicaires. Marié, comme il se doit dans la profession, à la fille de l'apothicaire Lafiton et apothicaire lui-même, propriétaire de la pharmacie de son père, Guy le premier est en but aux tracasseries de la corporation quand, son beau-père étant décédé, il se retrouve à la tête de deux officines et se voit, après force procès, obligé de trouver un prête-nom qui se charge de celle des Lafiton. Plus grave est l'affaire qui va opposer son aîné à la communauté. Guy étant mort en 1725, c'est à François que revient la charge de reprendre l'apothicaierie du Pilory. Malheureusement, il n'a pas encore terminé ses études et surtout n'a pas fait le tour de France exigé alors par la corporation. Les

maîtres apothicaires nantais se refusant à lui accorder la dispense nécessaire, François Mellinet n'hésite pas à porter l'affaire devant la municipalité nantaise, en jouant de la situation portuaire de Nantes pour souligner le côté paradoxal de l'exigence de ses confrères.

« Pour peu que l'on examine les termes de l'article, plaide-t-il, on se persuadera que jamais l'intention du statut n'a été d'exclure de la ville de Nantes et de forcer les aspirants à courir de ville en ville chercher une instruction qu'ils peuvent trouver dans la ville de Nantes avec plus de facilité qu'ailleurs. Puisque cette ville est une des plus florissantes du royaume, dans laquelle il y a une université et un jardin des plantes ; que c'est elle qui fournit des compositions à toutes les colonies françaises et que par conséquent il s'y fait plus de compositions que dans aucune ville du royaume ; que cette exclusion serait même injurieuse à la communauté des maîtres apothicaires de Nantes qui, par une pareille disposition, seraient eux-mêmes jugés incapables de perfectionner un aspirant dans l'art de la pharmacie. »

II. DE LA PHARMACIE À L'ART DE S'EN SORTIR

Cette querelle aura finalement pour conséquence de faire de François Mellinet le dernier des apothicaires de la famille, installé dans la pharmacie du Pilory. Son fils François – que l'histoire locale a retenu sous le nom du conventionnel, pour le distinguer de son père et en raison de ses choix politiques sous la Révolution –, jugeant que les avantages qu'offre l'expansion portuaire de la ville de Nantes, alors à l'apogée de son commerce, ont mieux à faire que de servir à l'instruction des aspirants pharmaciens, s'oriente vers une nouvelle profession : celle de minotier. Sans quitter pour autant le quartier du Pilory, puisque c'est rue des Halles et à la Chaussée Barbin sur les bords de l'Érdre qu'il fera tourner ses moulins. Cette position nouvelle lui permet d'élargir le cadre des fréquentations familiales et, délaissant les mesquineries des apothicaires, de partager les goûts du fermier général Graslin, en s'attachant à compléter, par l'aménagement de l'actuel quartier Saint-Louis et la construction de l'entrepôt des cafés à la Fosse, le nouveau quartier que son ami est en train d'édifier sur le rocher qui domine le port. François ne manque pas non plus de se laisser gagner par les idées qui soufflent alors sur le riche Tiers nantais. Touché par les revendications de ce siècle en marche, le conventionnel François Mellinet sera le premier à s'éloigner de la place du Pilory et de Nantes, en allant à Corbeil diriger les moulins de Paris en tant que commissaire de l'approvisionnement. Ce départ dans les



Buste de Camille Mellinet au musée de l'Imprimerie

moments troublés de la Révolution, l'amitié de François pour le girondin et poète Camille Desmoulins, auraient pu être la fin de l'histoire des Mellinet sur la place du Pilory, si l'art et l'amour n'y avait ramené la génération suivante.

L'art est celui du livre et de la littérature. Alors que François Mellinet, l'apothicaire, tenait encore son officine sur la place, en 1749 le libraire-imprimeur, Antoine Marie, a ouvert dans la rue du Château la première chambre de lecture de Nantes. Ayant loué deux petites pièces au quatrième étage pour y installer son imprimerie, il reçoit, vraisemblablement dans une salle du premier étage, les lecteurs qui, moyennant abonnement, peuvent y consulter livres et périodiques. Après sa mort, survenue cinq ans plus tard, sa veuve continue son œuvre, selon une tradition commune chez les imprimeurs, jusqu'au moment où, ayant marié sa fille avec Jean-Augustin Malassis, descendant d'une dynastie de libraires-imprimeurs installée à Alençon depuis le XVI^e siècle, elle cède la direction à son gendre. Jugeant probablement les locaux de la rue du château trop exigus, Jean-Augustin Malassis transporte ses presses rue de Briord, puis directement sur la place du Pilory. Comptant parmi ses clients attirés la municipalité nantaise, le présidial, la police et l'évêché, « l'entreprise des Malassis est de beaucoup la plus importante de Nantes avec cinq presses et huit ouvriers », comme en témoigne le rapport fait en 1794. C'est par conséquent d'une héritière qu'Anne-François Mellinet, le fils du conventionnel de retour à Nantes, va tomber amoureux. Un amour partagé semble-t-il, car on ne peut expliquer autrement comment a pu se faire le mariage de Rosalie-Anne Malassis, catholique et fervente royaliste, avec le militaire républicain et libre penseur qu'est Anne-François Mellinet. La tradition familiale dit que cet amour naquit, du moins chez la jeune fille, devant la conduite courageuse qui avait été celle de son futur époux quand, en juin 1794, il avait osé dénoncer devant la Convention les crimes de Carrier. Quoiqu'il en soit, ce mariage ramène le seul membre de la famille Mellinet qui soit né hors de Nantes, sur la place natale de ses ancêtres. Pour peu de temps, il est vrai, l'opposition des convictions fondamentales de l'époux et de l'épouse, associée à un certain goût du libertinage chez Anne-François, les conduisirent à user, en 1803, du droit de divorce acquis par la Révolution. Néanmoins, de cette union passagère deux fils, Camille et Émile futur général, sont nés au n° 5 de la place du Pilory.

III. DE PLOMB ET D'ENCRE, LES DERNIERS MELLINET DE LA PLACE DU PILORY

Laissant le général à des conquêtes qui l'entraînent loin du cœur de Nantes, nous ne suivrons que Camille qui assure sur la place la double succession des Mellinet et des Marie-Malassis. Le passage de l'apothicaire à l'imprimerie correspond de fait à une migration de la rive sud-est à la rive nord-ouest où Camille, après l'obtention de son brevet d'imprimeur en 1818, va si bien développer l'entreprise familiale que, par un mouvement d'expansion semblable à celui que les magasins Decré réaliseront un siècle plus tard, il achète d'abord une maison dans l'impasse Gaudine qui débouche alors entre la place du Pilory et la Basse Grande Rue (actuellement rue de la Marne), puis une autre en 1841, située au 5 de la rue de Briord. Ses compétences en matière d'imprimerie et de typographie en font l'un des éditeurs les plus modernes de Nantes. Dès 1835, dans son entreprise, presses mécaniques et presses hydrauliques sont en fonction.

Si le XIX^e siècle est assurément un temps béni pour les libraires, il est aussi le temps de l'édition sous toutes ses formes. Et si l'imprimerie Mellinet-Malassis donne toujours satisfaction à ses clients municipaux ou ecclésiastiques en imprimant affiches et livres officiels, son propriétaire sait aussi donner leurs chances à des jeunes auteurs, telle la poétesse Elisa Mercœur qui, à l'âge de 16 ans, lui apporte ses premiers vers. Membre de la Société Académique de Nantes, auteur et historien lui-même, Camille Mellinet est un ardent défenseur de la littérature et a créé, en 1823, *Le Lycée Armoricaïn* pour développer le goût des Nantais aussi bien pour les sciences que pour les lettres et l'histoire.

Le lancement d'un journal politique par contre n'est pas de son fait, mais celui de sa mère. En 1811, Rosalie-Anne, en royaliste convaincue, a fondé le premier journal d'opinion : le *Journal politique du département de Loire-Inférieure*, devançant de sept ans *L'Ami de la Charte* de la famille Mangin. Elle est la première à s'être lancée dans le journalisme à Nantes avec la publication depuis 1782 de la *Correspondance maritime* et la *Feuille nantaise*, journaux dont les informations étaient restées jusqu'ici d'ordre purement commercial. Dès 1819, le duo journalistique, que l'on observe encore aujourd'hui, est déjà en place et, tandis qu'au cœur de la vieille ville le journal des Malassis, résolument orienté à droite, devient successivement le *Journal de Nantes et de la Loire-Inférieure* (1813) puis, en 1828, le *Journal de Nantes-Le Breton* en fusionnant avec le journal créé deux ans plus tôt par Camille, pour finalement n'être plus que *Le Breton* dont la parution se poursuit jusqu'en 1855. Le journal des Mangin, installé rue de la Fosse, fait résonner sur Nantes l'avis des républicains et *L'Ami de la Charte* se transforme, en 1837, en *National de l'Ouest*, puis en 1851 en *Phare de la Loire*.

La mort de Camille Mellinet, le 8 août 1843, ne devait pas marquer la fin de l'entreprise et le retrait des Mellinet de la place du Pilory. Dans cette famille où, du moins pour les premiers membres, l'opposition était une tradition, la courtoisie était aussi une constante, comme en témoigne l'évolution de leurs devises au gré de leurs amours. Alors que François l'apothicaire, après une alliance avec une demoiselle Madoré, développait la devise en *Mel linet dulce Madoré*, son fils le conventionnel, marié à Anne Letissier-Desjardins, remplaçant l'abeille et les rayons de miel par un arbre et rendait hommage au nom de son épouse en le surmontant d'un philactère annonçant *Amabilior hortorum*, c'est-à-dire *le plus aimable des jardins*. Aussi, en raison peut-être de la place accordée aux dames dans la famille Mellinet, mais aussi grâce à la tradition observée par les libraires qui, contrairement à ce qui se passe pour les veuves de pharmaciens, les autorise à continuer la profession de leur mari, c'est par les femmes que la succession de l'imprimerie Mellinet sera assurée et restera encore pendant deux générations dans cette famille. Lucie, fille cadette de Camille Mellinet, reprend, la première, la maison avant de la confier à sa nièce, fille de sa sœur aînée, et à son neveu par alliance Brioché. Madame Jules Brioché devait être le dernier membre de la famille Mellinet à habiter la place du Pilory. Après sa mort, survenue le 28 août 1928, l'imprimerie resta encore dix ans sur la place et ce n'est qu'en 1931 qu'elle alla installer ses presses sur le quai de Versailles.

Anne-Claire DÉRÉ

Sources : Archives municipales de Nantes ; fonds des apothicaires aux archives départementales de Loire-Atlantique ; A.C. Déré, « Histoire d'une pharmacie nantaise », laboratoire L.H.F., 1982 ; Alain Chante-reau, « Camille Mellinet, sa famille et son temps », Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, 122, p. 131-150.

L'HÔTEL DE BRIORD ET PIERRE LANDAIS A NANTES

Ouverte en 1905 dans l'île de la Prairie au Duc, la rue Pierre Landais recevait alors le nom du ministre de François II à qui l'on attribuait une place toute proche. Hommage public tardif pour ce personnage controversé, et surtout éloigné du souvenir tangible qu'il avait laissé au cœur de Nantes. Car c'est dans la vieille ville qu'est conservée en réalité sa mémoire, rue de Briord, où se dressent encore les vestiges de son hôtel particulier.

Né vers 1430 à Vitré, Pierre Landais avait certes des origines modestes, roturières, mais pas aussi humbles qu'on l'a supposé. Son père Jamet Landais était marchand-drapier et propriétaire de plusieurs maisons dans la ville même et probablement aussi à Avoailles. Lorsqu'il mourut vers 1450, il laissa sa maison de commerce à son fils. Landais commença sa carrière en servant le comte d'Etampes comme garde-robier, et quand celui-ci devint duc sous le nom de François II, le marchand conserva son office. Le duc était dépensier, le drapier fortuné, habile financier et ambitieux ; après avoir consenti de nombreuses avances au souverain, preuve de la bonne gestion de ses affaires, il obtint celle du duché avec, en 1460, l'office *suprême de trésorier général* qu'il conserva pendant un quart de siècle. Arrondissant ses

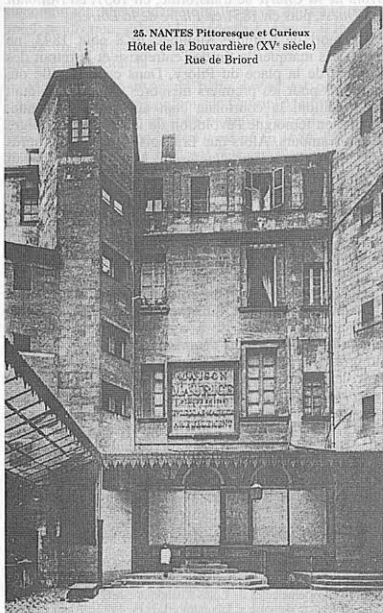
gages annuels de la Garde-robe (200 livres) et de la Trésorerie (500 livres) par l'exercice temporaire de plusieurs autres charges à caractère fiscal (recette générale des fouages, recette ordinaire de Rennes, trésorerie des guerres...), il tissa peu à peu un réseau de relations lui assurant fidélités et soutiens dans l'administration ducale.

Devenu particulièrement puissant dans un duché dont le souverain sera volontiers taxé de faiblesse, voire de frivolité, Pierre Landais put mener à sa guise une politique énergique tendant à affranchir totalement la Bretagne de la tutelle de plus en plus pressante du royaume de France, et l'ouvrant notamment sur le grand commerce occidental. Il se heurta rapidement au chancelier Guillaume Chauvin, de vieille noblesse, dont les sentiments davantage francophiles furent sans doute moins forts que la jalousie et la préoccupation de défendre à tout prix sa place de premier conseiller du duc. L'arrestation du chancelier en 1481 et sa mort dans des conditions lamentables trois ans plus tard susciteront la réaction violente de l'aristocratie devant laquelle François II dut céder. Pierre Landais échappa à un premier guet-apens des seigneurs bretons en 1484, mais fut arrêté dans la chambre même du duc l'année suivante, fit l'objet d'un simulacre de procès et finalement pendu en prairie de Biesse le 19 juillet 1485².

Bien qu'il ne tranchât pas, dans le déroulement de sa carrière, avec les autres serveurs du duc, Pierre Landais, par son origine modeste et son amoblissement récent (1460), sa morgue, sa réussite et l'emprise qu'il exerçait sur le duc et la province, avait fini par exaspérer ses « collègues ». *Le règlement de comptes de 1485 fut technique, politique et passionnel tout à la fois.* Comme pour Jean V dont le caractère moral et la politique anglophile firent couler beaucoup d'encre, Pierre Landais fut l'objet de commentaires critiques et opposés de la part des historiens. La mise au point objective de Jean-Pierre Leguay sur le personnage permet aujourd'hui de dépassionner le débat et de voir le trésorier général sous un jour non pas nouveau mais au moins assez proche de la réalité³.

Parallèlement à ses activités publiques, Landais continua d'exercer la banque et le commerce : il possédait plusieurs navires dont certains servirent au *convoi de mer*, escorte des nefs et escaffes transportant vins de Bordeaux et sel guérandais en Angleterre et dans les Flandres. La *Marguerite* en 1475, la *Trésorerie* en 1483 sont autant d'hommage à la duchesse que rappel de ses fonctions, à des fins que l'on qualifierait aujourd'hui de « publicitaires ». Et bien sûr, il continua le commerce des draps sur lequel il avait assis primitivement sa fortune, grandement favorisée par la suite par sa charge de Garde-robier et ses relations politico-économiques.

Le trésorier investit dans l'immobilier, la liste de ses propriétés foncières est impressionnante : trois maisons au faubourg du Rachapt et une autre rue Baudrairie à Vitré, l'hôtel de la *Garde-robe* rue Saint-Yves à Rennes, l'hôtel de Briord à Nantes et le manoir de la Papotière à Doulon ; dans la sénéchaussée de Nantes, les fiefs des Ponts, de la Saulzaie et de Trememoult ; aux limites de l'agglomération nantaise, la châtellenie de Briord au Port-Saint-Père, l'île de Groye en Loire, des terres à la Bourdière en Châteaublebaud, au Plessis-Grimaud au Port-Saint-Père, à Lucinière en Nort-sur-Érdre, à la



25. NANTES Pittoresque et Curieux
Hôtel de la Bouvardière (XV^e siècle)
Rue de Briord

Jaguère en Rezé, la seigneurie du Loroux-Bottereau, *chastellenie ancienne et de grand revenu* dotée par le duc de trois nouvelles foires annuelles en 1478, des revenus en l'île de Bouin, la châtellenie de Vue (acquise en 1479 et restituée trois ans plus tard) ; dans la sénéschaussée de Rennes, la moitié de la seigneurie du Bois du Liers en Chelun, la châtellenie du Plessis-Raffray et le manoir de la Pouardière en Domagné, les manoirs du Feu', de la Louvelais et de la Richardais en Montreuil-sous-Pérouse, le château de Bois-Cornillé et les manoirs de l'Angerie et de Launay au Val d'Izé ; dans la sénéschaussée de Vannes, le manoir de l'Etier en Béganne et des marais salants à Ambon.

A la mort de Pierre Landais, la plupart de ses biens échurent à la fille unique qu'il avait eue de Jeanne de Moussy, Françoise Landais qui épousa Arthur L'Épervier, seigneur de la Bouvardière, grand-veneur de Bretagne. Leur fils François L'Épervier fut capitaine de Nantes et épousa Anne de Gouyon-Matignon. Après le décès de celle-ci en 1515, il entra l'année suivante dans l'ordre des Frères prêcheurs dont il devint prieur du couvent nantais, et y mourut en 1555.

Non seulement la descendance directe de Pierre Landais n'avait pas été éliminée de la haute société bretonne, mais on a pu dire que le chancelier avait obtenu sa revanche par le biais de sa parenté collatérale. Il avait une sœur, Olive, qui avait épousé un certain Adenet Guibé. De cette union étaient issus quatre fils et deux filles : Robert Guibé sera successivement évêque de Tréguier en 1484, de Rennes en 1502, de Nantes en 1507 et cardinal avant de dépasser l'an 1513 ; de la même façon, Michel Guibé sera évêque de Saint-Pol en 1476, de Dol en 1478 puis de Rennes de 1482 à 1502 ; Jacques et Jean furent respectivement capitaines de Rennes et de Fougères. Quant à l'une de leurs sœurs, Guillemette Guibé, elle épousa Guillaume Hamon, seigneur du Bouvet' et de la Gillière, capitaine de Clisson en 1464 et du Loroux en 1484. Il était lui-même fils d'Olivier Hamon, décédé en 1463, et de Perrine, fille de Geoffroy Le Ferrond qui avait précédé Landais dans la charge de trésorier général de Bretagne. Les Hamon étaient déjà fort bien apparentés : une sœur d'Olivier, Gerlaise Hamon, avait épousé Edouard de Goulaine.

Le couple Hamon-Guibé était donc très honorable ; les enfants ne feront pas ombre au tableau, qu'on en juge plutôt : François, abbé de Saint-Méen puis évêque de Nantes, mort au manoir de Chassay en 1531 et enseveli dans la chapelle Saint-Clair de la cathédrale ; Françoise, épouse de François Goheau, seigneur de Saint-Aignan et capitaine de Pirmil ; André, abbé de Saint-Gildas, évêque de Vannes, mort en 1522 ; François, vice-amiral de Bretagne en 1501, capitaine de Fougères en 1517 ; René, abbé de Paimpont, conseiller d'Anne de Bretagne, mort en 1521 ; Isabeau, abbesse de Saint-Germain de Rennes, décédée en 1530 ; Olivier, époux de Françoise d'Aubigné.

Un palmarès impressionnant qui peut paraître surprenant compte-tenu des violentes critiques et du souvenir ambigu dont feu le trésorier général faisait l'objet dès la fin du XV^e siècle.

C'est donc rue de Briord que se trouvait l'hôtel nantais de Pierre Landais. Il avait acquis l'immeuble en 1473 de l'abbaye de Villeneuve et, s'il n'en avait pas posé la première pierre, du moins l'éleva-t-il à son image, magnifique, faisant sculpter ses armoiries dans la pierre de ce qui deviendra plus tard une sacristie. Situé actuellement au n° 9 de la rue, l'hôtel offrait une façade à quatre niveaux, aujourd'hui dénaturée : au rez-de-chaussée, un vaste porche accosté d'ouvertures oblongues, donnant accès à la cour intérieure où s'élevait la tourelle polygo-



La rue de Briord à Nantes ; au fond l'hôtel de Pierre Landais (signé R. Perrin ; Coll. Musée Dobrée, 912-1-17)

nale de l'escalier en demi hors-œuvre ; au-dessus, trois étages dont le dernier sous combles surélevés, éclairés chacun par deux travées de fenêtres à meneaux. Au milieu du XVI^e siècle, il y est fait mention de *casemates, murs et secrets souterrains de l'hôtel de Briord*.

L'hôtel de Briord portait le nom de la châtellenie située au Port-Saint-Père, acquise par Landais en février 1468 de Jeanne Mauffras, veuve de Jean Labbé de La Rochefordière. Le nouveau seigneur en rendit aveu au duc le 5 décembre de la même année, bien décidé à faire de cette ancienne terre sans prétention relevant autrefois de la famille de Rezay un fief important. Il obtint de François II des lettres patentes l'autorisant à fortifier son manoir avec douves et pont-levis, sans doute avec la secrète pensée d'y trouver refuge en cas de disgrâce. Et pour éviter celle-ci, il invita son maître à venir y chasser en toutes saisons les *bestes fauves* et *noires* qui peuplaient les bois environnants. Landais n'eût pas le temps de s'y retrancher en 1485 quand il tomba aux mains des seigneurs bretons.

Mais revenons à Nantes : la famille L'Épervier, héritière de Landais, y laissa également sa trace : armoiries ornant les salles d'honneur et le portail de la cour, et nouveau nom, celui d'*hôtel de la Bouvardière*. C'est probablement elle qui acheva la construction de l'hôtel qu'une inscription dit avoir été commencée en 1477'. Le bâtiment allait encore connaître les fastes des réceptions : en 1538, c'est la reine de Navarre qui y trouve gîte et couvert, retour de la Gascherie' où l'avait reçue son beau-frère le vicomte de Rohan. C'est là qu'était né en 1531 l'arrière-petit-fils de Françoise Landais, François de La Noue, le célèbre capitaine huguenot connu sous le surnom de Bras-de-Fer. Au moment des guerres de reli-

gion, le duc de Mercœur lui confisqua ses biens, y compris l'hôtel de Briord dont il avait hérité. Mercœur en fit sa résidence, suivi en cela par les gouverneurs du château de Nantes. Nicolas Travers rapporte qu'il n'y a en cette ville qu'un logis commode pour les gouverneurs du château, où ils ont accoutumés se loger, appelé Briord¹⁰. Ils ne furent pas les seuls : le duc de Montpensier y logea en 1575, et le Conseil d'État et des finances de Bretagne y siégea en 1589, réunion très sérieuse et bien chauffée qui n'empêcha pas les divertissements : le président du conseil y est divertit en 1563 par des jours de farces.

La duchesse de Mercœur, dame de Martigues, loua le logis en 1599-1608 pour la somme de 500 livres par an qu'elle paya très irrégulièrement. Sans doute s'en rendit-elle finalement acquéreur puisque le 9 août 1618, elle vendit pour 24.000 livres, aux Oratoriens qui désiraient s'établir à Nantes, l'hostel et maison de Briord avec ses appartenances et dépannances et la maison du petit Briord et de la Gaudine, jardins et autres choses annexées¹¹. Le révérend père François Bourgoïn en prit possession le 21 août mais, compte-tenu du refus formulé par le bureau de ville, les Oratoriens furent contraints de se fixer hors les murs en 1621¹². L'hôtel fut alors racheté par Louis Charette de La Colinière. Cinquante ans plus tard, en 1669, malgré l'opposition du procureur du roi en la prévôté, les Jésuites obtinrent l'autorisation de s'installer à Nantes¹³. Ils y restèrent jusqu'à leur expulsion en 1762. L'acquisition de l'hôtel la plupart ruinée et peu habitée depuis longtemps eût lieu le 28 avril 1671, de Charles de Moutiers, comte de Rieux, capitaine lieutenant des chevaux-légers de Monseigneur le Dauphin, et de son épouse Marguerite de Gravé, qui le tenait de son père Jean de Gravé, sieur de Launay ; il en coûtera alors 40.000 livres.

Les pères jésuites rendirent aveu au roi le 13 mars 1679¹⁴ pour un grand corps de maison autrefois nommé l'hostel de Briord appartenant à présent auxdits pères jésuites de la résidence de Nantes où ils ont établi une église¹⁵, court au milieu de ladite maison, jardin et écurie¹⁶ au-dessus, le tout se tenant, situé audit Nantes rue de Briord paroisse Saint-Vincent... borné au midi maison à Julien Guilbaud, rue et logement de la gaudine, maison à noble homme Raoul Berthelot sieur de Chambusain, et au septentrion hôtel et jardin de la Papetière appartenant à la dame de Prémambert¹⁷, et logis aux héritiers de feu le sieur de la Rouxière Guilnard.

Les Jésuites reconstruisirent leur chapelle à partir de la Saint-Jean 1758, en démolissant une salle spacieuse où se tenait le conseil des finances du duché, du temps du trésorier Pierre Landoy sous le règne du duc François II vers 1480¹⁸, et qui abritait auparavant la bibliothèque. Quand en 1762, la communauté fit l'objet d'une procédure qui va aboutir à son expulsion, un procès-verbal établi le 28 avril dressa l'état des lieux, dénombrant huit chambres de religieux, réfectoire, cuisine, bibliothèque, sacristie, etc, le tout dans les deux étages plus greniers du bâtiment principal. C'est la seule description ancienne de l'hôtel qui nous soit parvenue¹⁹. La ville envisagea d'y loger l'école de dessin du sieur Volaire²⁰. Le projet n'aboutit pas : les bâtiments furent vendus à la dame Cheraïl, veuve d'un cocher. En 1777, elle céda au sieur Armand l'église et l'hôtel pour 60.000 livres : l'église sera alors atelier de réparation de harnais. En même temps, un projet d'hospice pour enfants trouvés avait vu le jour en 1776, en vain.

Propriété de la famille Chéguillaume au XIX^e siècle, puis atelier du tapissier Leglas-Maurice à la fin du siècle, enfin annexe des Grands magasins Decré, l'hôtel de Briord a été amputé de sa tourelle d'escalier et des

bâtimens arrières lors de la construction du parking Moulin-mairie. Il a finalement retrouvé il y a peu de temps une relative jeunesse avec le ravalement de sa façade, maigre compensation des fastes de l'époque de son premier propriétaire, Pierre Landais, trésorier général de Bretagne et favori du duc François II.

Jean-François CARAËS

1. Ce quartier, qui n'a rien à voir avec l'île Sainte-Anne chère aux urbanistes contemporains, reçut d'autres noms célèbres de l'histoire bretonne : Alain Barbe-Torte, Arthur III, La Noue-Bras de Fer, jusqu'au récent pont Anne de Bretagne.

2. Sa dépouille fut inhumée dans la chapelle de la collégiale Notre-Dame que le trésorier avait fondée. François II qui s'était ressaisi un peu tard condamna les seigneurs auteurs de l'attentat, mais leur accorda rapidement des lettres de rémission le 12 août de la même année.

3. J.P. Leguay, H. Martin, *Fastes et malheurs de la Bretagne duciale, 1213-1532*, Rennes, 1982, p. 395-401. Voir aussi J. Kerhervé, *L'État breton aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1987, tome II, p. 902-910, et M. Chauvin, *Pierre Landais et ses historiens*, dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 71, 1931, p. 27-56.

4. Pierre Landais adopta, dit-on, le blason de cette terre — ou plutôt de la famille qui la posséda — qui était de *gules à trois badelaines ou coutelas d'argent posés en pal*.

5. Le grand-père de ce Hamon est cité à la *Censive de la Croix au feu* au Port-Saint-Père en 1429 ; nommé plus tard la *métairie des forges*, ce lieu devint la seigneurie du Bouvet par démembrement de la vicomté de Loyaux, sans doute dans la seconde moitié du XV^e siècle. Quant au nom de Bouvet, on le retrouve à Nantes, faubourg Saint-Nicolas, donné au manoir que possédèrent les Hamon aux portes de Nantes dans le fief de l'évêque. Les vestiges de cet édifice des XV^e et XVI^e siècles existent encore au niveau des caves du passage Pommeraye, dans le prolongement du passage du Commerce ; c'est là que s'étendait en effet la tenue du Bouvet, largement amputée lors de la création du quartier Graslin à la fin du XVIII^e siècle.



L'hôtel de Briord, aujourd'hui rénové

6. Abbé Travers, *Histoire de Nantes*, tome II, 409.
7. Fief situé en Saint-Herblain.
8. *Hôtel de Briord. Pierre Landais, trésorier de François II, a fait bâtir cet hôtel, M CCCC LXX VII (Le Breton, 25 mai 1837, p. 3 ; l'auteur n'indique pas où il a trouvé cette inscription).*
9. Seigneurie en La Chapelle-sur-Erdre, propriété de la famille L'Epervier.
10. Abbé Travers, *Histoire de Nantes*, Nantes, 1836-1841, tome II, 536.
11. ADLA, H 337.
12. AM Nantes, GG 629.

13. AM Nantes, BB 46.
14. ADLA, B 1900, n° 355.
15. Une chapelle est déjà signalée en 1632, où fut célébré le mariage de Raoul de Trécesson et de Jeanne de Bruc (AM Nantes, GG 400).
16. Les écuries avaient été précédemment incendiées en 1618, (AM Nantes, BB 29).
17. Françoise Juchault, veuve de René de Sesmaisons.
18. AM Nantes, GG 409.
19. ADLA, B 6898/1.
20. Cette école avait été établie à l'hôtel de ville en 1755 par Nicolas et Clément Gaugy, (AM Nantes, BB 97, GG 665).

TROIS ANCIENNES ÉGLISES

Sur le territoire du quartier Decré existaient jusqu'en 1790 et 1791 trois paroisses regroupées autour de trois églises : Saint-Saturnin, Saint-Vincent et Saint-Léonard.

SAINT-SATURNIN

Cette église était sûrement très ancienne. Elle se trouvait sur la place actuelle de Sainte-Croix, entre la rue de la Paix et la rue de la Marne, ancienne Basse-Grand-Rue. La paroisse s'étendait de la rue de la Paix à la rue des Carmes ; elle englobait les allées Flesselles, Jean Bart et Penthievre ; elle était limitée par la rue Fénelon, le côté droit de la rue de Briord, en allant de Saint-Vincent au Plior : tout le magasin Decré en faisait partie.

Une inscription retrouvée lors de la chute de l'église mentionne qu'elle avait été fondée par Clément, évêque de Nantes, « l'an V^e ». Pourquoi fut-elle dédiée à Saint-Saturnin ? Personne ne le sait. De même, aucun document écrit n'en relate quoi que ce soit jusqu'en 1106.

A cette époque, Alain Fergent, qui se fait passer pour Comte de Nantes, et son épouse Ermengarde, donnent l'église à l'abbaye de Marmoutiers. Leurs fils, Conan, confirme ce don quelques années après. Le pape Innocent II la ratifie, « avec défense d'en changer de destination ».

C'est alors que naît un différend entre l'évêque et les moines, disant chacun que l'église leur appartient. Ils en appellent au pape, qui demande à l'évêque Brice et aux moines de venir régler cette affaire à Pise. Les moines refusent de s'y rendre en l'absence du duc Conan. L'évêque, accompagné de deux prêtres de Saint-Saturnin, se présente devant Innocent II et plaide sa cause. Le pape écoute ses arguments, se rend compte qu'il a été trompé par les moines, et revient sur sa décision. Par une bulle d'avril 1135, il reconnaît l'église Saint-Saturnin comme bien de l'évêque.

En novembre suivant, le duc Conan promulgue une chartre donnant pour toujours l'église à l'évêque de Nantes et à ses successeurs ; il ajoute qu'il en sera le protecteur et le défenseur.

A nouveau, on ne trouve aucun écrit sur l'église jusqu'en 1426. Par ordonnance de l'évêque Jean de Malesroit, de grands travaux sont entrepris : réfection du pignon, exhaussement des murs, remise à neuf de la charpente, pose de portes en bois sculpté. Guépin note que « les sculptures remarquables... sont les plus belles que le XV^e siècle ait léguées à la Ville de Nantes ».

A l'angle de la rue de la Poissonnerie et de la Casserie s'élevait un poteau-cornier. D'un côté, les fidèles pou-

vaient vénérer les statues des Enfants Nantais, de l'autre la statue de Saint-Saturnin, évêque de Toulouse, vêtu de ses habits pontificaux, aux pieds duquel était couché un taureau. Les paysans viennent le prier lorsque des épidémies affectent leurs troupeaux et déposent des fleurs lorsque le mal a disparu.

La paroisse est pauvre : elle dispose d'un maigre revenu, le plus bas des paroisses de Nantes. Le clergé, composé d'un curé, de six vicaires et dix-huit prêtres habitués, vit misérablement. Un bedeau et une femme sont chargés de l'entretien de l'église.

En 1723, l'église est dans un tel état de délabrement qu'il faut songer à la réparer. Des divergences apparaissent entre maire et paroissiens au sujet du coût des travaux, aucune des deux parties ne voulant en assumer les frais. Malgré un compromis qui stipule qu'une nouvelle église plus grande serait construite et remplacerait l'ancienne sans l'intervention de la communauté, rien n'est fait, le projet n'est pas mis à exécution. Seules quelques réparations sont entreprises jusqu'au jour où le Parlement de Rennes donne l'autorisation d'enlever les bancs et de les remplacer par des chaises. Pour mener à bien l'opération, il fut décidé d'enlever le carrelage. Aucune précaution ne fut prise. On supprima un autel scellé à un pilier, ce qui entraîna la chute du pilier, puis celle de deux arcades qui séparaient la nef de l'un des bas-côtés. La charpente tomba à son tour. Le culte fut transféré dans la chapelle des Carmes ; le bâtiment devenait dangereux, il fallut abattre le clocher.

La municipalité qui voulait récupérer les lieux pour y tracer une place publique, profita de ces circonstances pour envisager la construction d'une nouvelle église à l'extrémité de l'île Feydeau.

Les paroissiens proposèrent eux-mêmes de payer une église neuve remplaçant Saint-Saturnin. Mais, en 1791, la paroisse fut supprimée, rattachée à Sainte-Croix, et disparut de la Ville de Nantes.

SAINT-VINCENT

L'église Saint-Vincent était située au numéro un de l'actuelle rue Saint-Vincent. Elle avait été fondée au début du V^e siècle, soit par l'évêque Didier, soit par Saint Félix. Didier l'aurait fait construire pour y abriter une relique du saint, rapportée d'un voyage à Saragosse. L'autre these notifie que Saint Félix avait été invité à Paris par Childebert, pour assister à la consécration de la basilique Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés. Il eut une relique qu'il voulut faire vénérer dans une église.

L'église Saint-Vincent change de nom et s'appelle Saint-Aubin, puis reprend son premier nom vers 1527. Pierre Landais, au XV^e siècle, y avait ajouté une chapelle dédiée à Sainte Adrienne et à Sainte Marthe. Quant à Mercœur, à la fin du XVI^e siècle, pour commémorer sa victoire de Craon, il en fit édifier une autre : Notre-Dame-des-Victoires. Après avoir été rebâtie à la fin du XVIII^e siècle, l'église fut désaffectée en 1791. C'est là que le club Vincent-la-Montagne y installa son siège avant de gagner Sainte-Croix.

L'abbé Louis Dubois fut curé de l'église pendant dix-sept ans. Lorsque huit paroisses de Nantes furent rattachées à la cathédrale, Louis Dubois protesta comme les autres curés. On lui proposa une place de vicaire à la cathédrale, qu'il refusa. Il devait être arrêté en 1792 et mourir lors des noyades en Loire, après avoir été incarcéré au couvent des Carmélites.

On peut voir des vestiges de cette église dans le restaurant qui occupe le numéro un de la rue Saint-Vincent : la nef voûtée en berceau et l'abside percée d'une baie en plein cintre.

C'est sur le territoire de la paroisse Saint-Vincent et tout près de l'église qu'était édifié le couvent des Clarisses. Françoise d'Amboise était à l'origine de la création et de la construction de ce monastère. Très pieuse, elle s'y retira après la mort de son époux, le duc Pierre.

SAINT-LÉONARD

L'église Saint-Léonard était construite à l'emplacement du cellier des moines de Redon, situé rue de l'Echellerie, l'actuelle rue Saint-Léonard qui va de la place du Change vers le Port-Communeau. C'est Pierre de Dreux qui, après avoir détruit la première église Saint-Cyr, avait donné le cellier aux religieuses du Ronceray afin qu'elles puissent édifier une nouvelle église, appuyée au mur sarrasin. L'église fut détruite par un incendie en 1328, reconstruite, puis brûlée en 1736 : un flambeau mal éteint communiqua le feu au plancher et à la charpente. Des réparations nécessaires furent entreprises. A la veille de la Révolution, l'église n'était pas en très bon état et ne possédait aucune richesse. La paroisse Saint-Léonard était la plus misérable de la cité.

En 1790, la paroisse est supprimée et l'église, déclarée bien national, est achetée par deux tailleurs qui la revendent au citoyen Pradeau. Ce dernier avait obtenu l'autorisation d'y installer des fourneaux pour y fondre les cloches de l'Anjou, de la Bretagne et de la Vendée et à partir du métal obtenu, il confectionnait des sous.

En 1816, l'église Saint-Léonard devient le domaine d'un fondeur de cloches, Pierre Caillard, qui construisit un fourneau à réverbère à la « condition expresse qu'il ne serait employé que du bois ou du charbon de bois pour le chauffage ». En 1821, la fonderie est remplacée par une filature de coton.

Puis la municipalité achète l'église et la transforme en logements. Les locataires paient mal ou ne paient pas leur loyer. Maurice Sibille, conseiller municipal, pense à y établir « l'Hospitalité de nuit », œuvre de l'abbé Patron.

Le premier étage, ouvert en 1873, est divisé en deux parties : l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il est réservé aux indigents de passage et aux personnes trop âgées pour travailler, et surveillé par un gardien municipal. Le rez-de-chaussée, organisé de la même manière, accueille en 1874 les vagabonds, les repris de justice et les mendians.

Dix ans plus tard, les pensionnaires sont transférés dans l'ancienne caserne de la Visitation et, en 1898, rue de la Pelleterie, près du cimetière Miséricorde.

L'ancienne église Saint-Léonard est alors transformée en « violons » : salles où l'on recueille les ivrognes couchés dans les rues et sur les trottoirs.

Au bout de quelque temps, elle était complètement détruite : à sa place s'élève le bâtiment des Archives municipales dans lequel la Société Académique a son siège depuis cette année 1996.

Gilberte MARTINEAU

Sources : - Archives municipales.

« Anciennes paroisses de Nantes » : Chanoine Jarnoux.



LE MONT-DE-PIÉTÉ DE NANTES

(DES ORIGINES AU CRÉDIT MUNICIPAL)

Le « Mont-de-Piété » est une institution ancienne, mais relativement récente en France, particulièrement à Nantes. En 1462, Barnabé de Terné, moine récollet prêchant à Pérouse (Italie), fonda, avec le produit d'une quête, une sorte de banque de charité, « monte de pieta », où les pauvres pouvaient trouver à emprunter sur gages de petites sommes. Le nom de « Mont-de-Piété » fut dès lors adopté par les établissements du même genre. Cette étymologie pourrait faire penser à tort que c'est en Italie qu'il faille rechercher leur origine. En réalité, certains textes en signalent dès 1198 en Bavière, à Fressingen, puis en 1350 à Salies, en Franche-Comté (alors terre bourguignonne), et en Angleterre (1361), etc....

Mais en France ? Deux ordonnances promulguées en 1360 et en 1380 autorisèrent à la fois les Juifs puis les Lombards à y séjourner et à y prêter sur gages, mais il ne s'agissait pas de véritables « Monts-de-Piété ». Il faudra attendre les XVI^e et XVII^e siècles pour en voir s'y fonder successivement. Celui de Paris remonte à 1777. Proche de Nantes, la ville d'Angers a eu beaucoup plus tôt que sa voisine son « Mont-de-Piété » : fondé en 1684 par l'évêque Arnault, toujours indépendant des Hospices, il procurait des soins gratuits aux personnes indigentes, et prêtait de l'argent sans intérêts, sur gages mobiliers.

Rien de tout cela à Nantes, malgré certains essais qui n'eurent pas le résultat durable escompté. Ils ne furent, en fait, que de simples maisons de prêt ne répondant pas au but de bienfaisance qui est le propre d'un « Mont-de-Piété ». Entre ce but proclamé et la réalité de l'activité, il y avait une différence. La mauvaise voie de l'usure est glissante.

LES PRETEURS À GAGES SOUS LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT À NANTES

Le troisième jour complémentaire de l'an 5 de la République, soit le mardi 19 septembre 1797, les citoyens Hugues Hardouin et L.S. Huard adressaient cette requête aux membres de l'administration municipale de la commune de Nantes : « Citoyens, les soussignés, désirant venir au secours de leurs concitoyens que des besoins pressants mettent dans la nécessité de vendre leurs effets, ont formé le projet d'établir dans cette commune une Caisse auxiliaire ou « Mont-de-Piété » ; ils ont, en conséquence, soumis leur plan au Gouvernement qui n'y a trouvé aucun obstacle, et, ayant réuni un certain nombre de capitalistes pour les aider dans cette opération, ils vous prient que leur intention est d'ouvrir leurs bureaux dans le courant du mois de Vendémiaire (septembre/octobre) rue J.J. Rousseau n° 5, en se conformant aux lois de police qui pourraient exister à cet égard, et se mettant « sous la protection et la surveillance de l'administration municipale. Salut et fraternité ». Deux jours plus tard, la municipalité leur donnait acte de cette déclaration « avec injonction de se pourvoir des patentes dont ils ont besoin pour l'établissement de leur caisse et de leur bureau ». Mais, à lire la correspondance suivante, il semble que cet établissement ait périclité très tôt.

Le 4 pluviôse an 10, soit le dimanche 24 janvier 1802, le préfet du département Le Tourneur faisait part au maire de Nantes, Silvain Paris, de la volonté du gouvernement consulaire : « Citoyen, le gouvernement

désire voir organiser des établissements de prêt qui, sous le nom de « Mont-de-Piété », accordent des secours à l'indigence. Mais les bases de ces établissements doivent être connues pour être assuré que les avances ne sont pas usuraires et onéreuses aux malheureux, dont elles épuiseraient toutes les ressources... Je vous invite à faire des recherches sur les maisons de prêt qui existent à Nantes, à me donner vos observations sur les principes qui les dirigent et les avantages et les inconvénients qui en résultent ».

Le maire répondit : « Citoyen Préfet, il n'en existe ici qu'un seul sous la direction du citoyen Alluard, et situé rue Mignard. Il est établi depuis 6 à 8 ans. Cet établissement n'est point utile à l'indigence, car le directeur ne donne rien à la Caisse de Bienfaisance et garde entièrement pour lui et co-intéressés le produit des intérêts énormes qu'on fait payer aux emprunteurs qui, obligés de recourir au Mont-de-Piété, payent par mois 2 et demi %... Il n'y a donc que les gens extrêmement gênés ou les spéculateurs qui, méditant des banqueroutes, puissent recourir à notre « Mont-de-Piété » qui n'est nullement utile, ni bon à conserver. Non cet établissement n'est pas un véritable « Mont-de-Piété ».

Ce n'est pourtant pas l'avis du commissaire de police des 3^e et 13^e sections écrivant au maire le 23 pluviôse (1^{er} février) de cette même année 1802 : « Citoyen, répond-il au maire, il n'existe dans mes deux sections d'autres maisons de prêt que celle connue sous le nom de Mont-de-Piété établie rue Mignard n° 16, et tenue par des citoyens : Alluard, directeur, Charette, caissier, et Hardouin, appréciateur. Le citoyen Guillon, marchand de blanc, rue de la Fosse, en est commissionnaire. Ce Mont-de-Piété peut être à juste titre appelé « Mont-de-Bienfaisance » et devient très utile aux habitants de cette commune vu le modique intérêt qu'il prend... J'ai vu le local, une immense quantité d'objets y sont déjà déposés. Les magasins sont sûrs et bien fermés. Plusieurs négociants de cette place y sont intéressés... Coppin ».

SOUS L'EMPIRE

Au début de l'an 13 (1806), le gouvernement impérial et plus précisément le ministre de l'Intérieur, avait décidé d'organiser un officiel Mont-de-Piété à Nantes. Une administration était nommée « pour régir cet établissement sur des bases propres à concilier les intérêts des Hospices et ceux de la classe malheureuse, qui est réduite par le besoin à emprunter sur nantissement. Le défaut de moyens et d'autres obstacles ont retardé l'établissement de la régie au profit des Hospices ; et la Compagnie Alluard continue de jouir de la presque totalité des bénéfices qu'elle fait sur la classe indigente en prêtant à un taux usuraire ». Ainsi écrivait le préfet du Celles au maire J.B. Bertrand-Geslin le 12 mai 1808, et il continuait ainsi : « Vous reconnaîtrez, Monsieur le Maire, qu'il convient de prendre une détermination. Vous ferez vérifier les registres de l'établissement... Vous inviterez M. Scholz ou un autre membre de l'administration du Mont-de-Piété habile en comptabilité à se charger de cette vérification dont il vous fera rapport... ». Quatre jours plus tard, le 16, ledit préfet approuvait le choix de l'administrateur M. Dufois pour « concourir à ce travail important, dont le résultat procurera, je l'espère, des ressources aux Hospices ». Comme

il le lui faisait savoir le 22 juin, « l'ajournement indéfini du Mont-de-Piété, par régie au profit des Hospices, m'a fait sentir la nécessité de réprimer les usures de la Compagnie Alluard, ne pouvant adopter avec confiance les résultats des comptes qu'elle présente relativement au nombre d'actions attribuées aux Hospices... ». Le 4 août, un arrêté préfectoral officialisait le travail demandé à M. Scholz.

Dans une lettre et un rapport du 26 septembre de cette même année 1808, les administrateurs des Hospices de Nantes exprimaient à leurs collègues de la municipalité leur défiance partagée vis-à-vis du sieur Alluard : « Le sieur P. Charet gérait en l'an 10 une maison de prêt à Nantes ; alarmé par les mesures du ministre qui menaçaient l'anéantissement de son entreprise, il se hâta de faire présenter par le sieur Alluard son associé au plan d'un Mont-de-Piété pour Nantes. On y promettait de fournir un fonds de 160.000 livres dont 1/16^e au bénéfice des Hospices sans mise ni risques de leur part. Le ministre agréa ce plan le 29 pluviôse an 11 soit le 8 février 1803. « Le sieur Alluard présentait à Monsieur Le Tourneur... préfet, un acte de société qui n'était nullement conforme à son premier plan adopté par le Ministre... ».

INSTITUTION DU MONT-DE-PIÉTÉ DE NANTES

L'Empire commençait à trembler sur ses bases lorsqu'enfin les dissensions entre les autorités locales intéressées et le sieur Alluard ayant cessé, Napoléon, par décret impérial du 3 décembre 1813, institua le Mont-de-Piété de Nantes. Ce décret stipulait que l'établissement créé serait régi et gouverné pour le compte des Hospices civils de la ville. La surveillance devait être assurée par le ministre de l'Intérieur qui déléguait son autorité au préfet du département. L'administration en serait gratuite et charitable. Une commission administrative en assurerait le fonctionnement. La présidence de ce Mont-de-Piété était accordée au maire : il avait nom, depuis quelques mois, comte François-Marie Bonaventure du Fou, chevalier de la Légion d'Honneur. Les autres membres s'appelaient Angebaud, juriconsulte, le fameux Haudaudine, commerçant, renommé pour son humanité et son héroïque conduite durant la Révolution, MM. Bernard et Bourgaud du Coudray complétant la commission en qualité d'administrateurs des Hospices, MM. Bascher et Gely y représentant le bureau de Bienfaisance. Autant de bonnes volontés qui offrirent à cette institution nouvelle non seulement l'appui de leurs noms, mais encore leur précieux temps, et donnant à leurs successeurs l'exemple de leur dévouement.

PREMIERS LOCAUX (1814-1922)

En 1814, les Hospices firent l'acquisition, pour 10.000 F, de l'hôtel de Portric, situé vers la gauche de la place Saint-Vincent, le vendeur était M. René-Marie Le Pourceau de Tremeuc, chanoine et curé de la cathédrale. Cet hôtel de Portric, dit plus tard d'Espinasse, datait de la fin du XV^e siècle : une tourelle, polygonale, renfermait un escalier à vis. Les Dames de la Retraite l'avaient occupé peu de temps au lendemain de la Révolution, avant de s'installer en 1811 aux Cordeliers, à la place des Dames Blanches.

Les bâtiments achetés ne convenaient nullement, en raison de leur vétusté, de leur exigüité, de la disposition obligée des locaux de service, à un établissement de Mont-de-Piété. Il fallait, pourtant, que la Ville s'en contentât durant un peu plus d'un siècle.

LE MONT-DE-PIÉTÉ COMMENCE À FONCTIONNER (1815)

C'est seulement le 24 mai 1815, Napoléon de retour de l'île d'Elbe ayant regagné le Palais des Tuileries et s'appropriant à prendre la route de la « morne plaine » de Waterloo, que le véritable Mont-de-Piété put commencer à fonctionner ; le retour des Bourbons engendra des changements. Ainsi, son président-né, le maire F.M. Bonaventure du Fou, dut céder la place, d'abord à Maurice Etienne, commissaire délégué (aux Cent-Jours) puis en 1816, à Louis Rousseau de Saint-Aignan.

Dans l'impossibilité, faute de place, de retracer toute l'histoire du Mont-de-Piété de Nantes, nous ne nous arrêterons qu'à quelques dates qui sont autant de jalons dans la chronologie de cet établissement de Bienfaisance.

ACTION DU MAIRE EVARISTE COLOMBEL EN 1848

1848, année de troubles socio-politiques dus à la misère, Evariste Colombel, maire, « président-né », prend, après avis de la Commission administrative, plusieurs arrêtés commandés par les événements. Voici de très larges extraits de l'un d'eux en date du 23 mai : « Vu l'urgence..., considérant que la misère publique ne permet pas aux déposants... de retirer les objets de première nécessité qui y ont été engagés ; considérant que la même cause ne permet pas de renouveler les reconnaissances, puisqu'il faut dans ce cas payer les droits et les intérêts acquis ; considérant que les ressources de la caisse particulière du maire-président lui permettent de renouveler, pour le compte des déposants, les reconnaissances concernant les dépôts faits du 2 au 15 novembre 1847 ; considérant qu'au moyen de ce renouvellement lesdits objets déposés dans la première quinzaine de novembre ne seront pas vendus, jeudi prochain, 25 mai 1848, mais au contraire seront remis en vente seulement au mois de novembre 1848 ; mais considérant que cette disposition ne doit pas s'appliquer à tous les dépôts et qu'il faut en excepter les matières d'or et d'argent et les dépôts au-dessus de 15 Francs.

« Par ces motifs, arrêtons, que moyennant la remise que le maire fera à l'administration du Mont-de-Piété de la totalité des droits et intérêts, tous les objets autres que les matières d'or et d'argent déposés pendant la première quinzaine de novembre 1847, et engagés pour une somme de 16 F et au-dessous, ne seront pas vendus avant le 15 novembre 1848, temps pendant lequel on pourra, malgré l'expiration des délais, retirer les objets engagés, en rapportant, bien entendu, le capital prêté et en acquittant les nouveaux droits et intérêts à partir dudit jour ».

FERDINAND FAVRE FAIT PROCÉDER À UNE DISTRIBUTION DE MATÉLAS ET DE COUVERTURES À L'OCCASION DE LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE (1852) :

Louis-Napoléon Bonaparte, prince-président, insatisfait d'avoir vu son coup d'état massivement approuvé par le suffrage universel le 20 novembre 1851, décida d'organiser un second plébiscite. Le 21 novembre 1852, le rétablissement de l'Empire était approuvé. Ferdinand Favre qui, de 1832 à 1848, avait précédé Evariste Colombel, comme maire et donc comme président du Mont-de-Piété, retrouvait son siège, nommé par Napoléon III ; bonapartiste reconnaissant, il ne manqua pas d'illuminer et de voter des adresses à l'empereur en certaines occasions officielles.

Dès le 4 décembre, au surlendemain de la proclamation de l'Empire, le nouveau maire prit un arrêté prescrivant les dégagements de matelas et couvertures déposés au Mont-de-Piété par des familles nécessiteuses :



L'immeuble du Crédit Municipal

« Nous, Maire de la ville de Nantes, considérant qu'indépendamment des distributions de pain et de viande qui vont être faites aux familles nécessiteuses à l'occasion de la solennité nationale de la proclamation de l'Empire, le dégagement du Mont-de-Piété des objets de literie de première nécessité, tels que matelas et couvertures, procurera à ses pauvres familles un soulagement précieux et tout à fait opportun dans la saison rigoureuse ».

« Arrêtons ce qui suit :

Article premier. Une somme spéciale sera prélevée sur les fonds votés par le Conseil Municipal à l'effet de restituer gratuitement à leurs propriétaires les matelas et couvertures faisant l'objet des reconnaissances de dépôt.

Article 2. Il demeure, bien entendu, que par la stricte nécessité de ne pas dépasser les limites du chiffre de la dépense, il ne pourra être rendu à chaque déposant qu'un matelas ou qu'une couverture qui auront été engagés seuls et sans être réunis à d'autres objets. Les effets de lingerie et d'habillement, etc... ne sont point compris dans la mesure et ne peuvent être rendus.

Article 3. Les détenteurs sont, en conséquence, invités à se présenter à l'Hôtel de Ville pour faire viser leurs reconnaissances de dépôt (suivent les dates prévues du lundi 6 au mercredi 8 décembre, de 2 à 4 heures de l'après-midi).

Article 4. Les porteurs de reconnaissances visées par le Maire pour le retrait du Mont-de-Piété se présenteront immédiatement au bureau de l'établissement, pour être remis en possession des objets ci-dessus spécifiés.

Article 5. Le présent avis sera publié et imprimé afin de recevoir la plus grande publicité ».

L'arrêté du Maire est signé par F. Guillemet aîné, adjoint.

LES HOSPICES CIVILS SONT SÉPARÉS DU MONT-DE-PIÉTÉ (1867)

Dès la création officielle du Mont-de-Piété, les Hospices Civils lui avaient apporté une aide essentielle et indispensable. Ils continuaient à exercer une sorte de tutelle, à apporter leur garantie.

En réalité, cette tutelle coûtait cher au Mont-de-Piété comme aux nécessiteux. Au remboursement du capital initial et des intérêts s'ajoutait le versement de la totalité des bénéfices réalisés jusqu'alors, mais aussi de la

somme versée pour le rachat de l'hôtel de Portric (qui, rappelez-vous, avait coûté 18.000 F aux Hospices) soit 207.425,09 F plus 112.000 F. L'addition aboutissait à 319.425 F. A cette somme il convient d'ajouter le montant des loyers, d'où un compte général déjà élevé.

C'est donc avec satisfaction qu'Antoine Dufour, successeur en 1865 de son ami Ferdinand Favre, reçut le texte officiel d'un décret impérial, daté du 14 décembre 1867, qui séparait le Mont-de-Piété des Hospices. La ville de Nantes était autorisée à substituer sa garantie à celle des Hospices. Le conseil Municipal, réuni le 17 janvier 1868, accorde la garantie.

LES MONTS-DE-PIÉTÉ DE FRANCE SONT AUTORISÉS À PRÊTER SUR VALEURS MOBILIÈRES (1891)

Primitivelement, les Monts-de-Piété devaient limiter leurs opérations aux prêts surnantissements d'effets mobiliers. Sous la III^e République, plusieurs heureuses modifications furent apportées à la législation. Intervint, tout d'abord, la loi du 25 juillet 1891 : elle autorisait ces établissements à prêter surnantissement de valeurs mobilières libérées au porteur, en limitant à 500 F par opération et par emprunteur le montant de chaque prêt. Une autre loi la modifia en 1916.

RECONSTRUCTION DU « MONT-DE-PIÉTÉ » DE NANTES. RÉOUVERTURE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX (1893)

L'hôtel de Portric n'avait jamais tout-à-fait convenu au Mont-de-Piété. Près d'un siècle s'était écoulé depuis le début de son utilisation, et il ne répondait plus du tout aux nécessités accrues de l'établissement. La reconstruction entreprise en 1892 fut achevée l'année suivante. Elle coûta 176.000 F. Un emprunt au Crédit Foncier de France procura cette somme. Le 30 juin 1912, la Commission administrative se trouva en mesure de la rembourser complètement et de se libérer ainsi de l'annuité de 7.856 F que, dans le cas contraire, elle aurait dû payer durant 50 années consécutives.

DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914-1919)

Cette période peut être envisagée sur deux plans, local et national (ou législatif).

A Nantes, les opérations tombèrent au résultat le plus faible depuis la fondation de l'institution. Alors que

durant la première année d'existence officielle du Mont-de-Piété (1819) étaient entrés en magasin 8034 gages pour une somme totale prêtée de 123.239,16 F, qu'une assez lente progression avait fait atteindre en 1910 les chiffres de 28.806 articles pour 1.148.279 F, durant la période de la guerre les opérations baissèrent, en effet, au total, à 19.364 articles pour une somme prêtée de 486.352 F. Le Mont-de-Piété subit un déficit de 50.000 F qui lui fut remboursé en 10 annuités de 7.856 F, par la Ville de Nantes et par l'État. L'exercice de 1920 accusa de nouveau une augmentation.

Plusieurs lois furent promulguées, visant l'ensemble des établissements français de ce type. L'une, en date du 10 juin 1915, modifia celle précitée de 1891, élevant à 3.000 F le montant des prêts sur valeurs mobilières ; elle stipulait, en outre, que la reconnaissance (c'est-à-dire le titre de créance de l'emprunteur) serait nominative et que toute cession entre vifs à titre gratuit ou onéreux serait nulle ou de plein droit. Suivit celle du 26 juillet 1917 : relative à l'interdiction des prêts sur pension, elle autorisa les Monts-de-Piété à consentir aux pensionnaires de l'État, sur le trimestre en cours de leur pension civile ou militaire ou de leur gratification militaire, des avances représentant au maximum les arrérages courus d'un ou deux mois. Une autre autorisation fut donnée par un décret du 24 octobre 1918 qui sera évoqué ci-après. Vint ensuite la loi du 15 octobre 1919, qui non seulement interdisait le commerce des récépissés des nantissements, mais exonérait de l'impôt sur le revenu, pendant 15 années, les intérêts des emprunts contractés par les Monts-de-Piété.

UN CHANGEMENT DE NOM : CAISSE DE CRÉDIT MUNICIPAL (1919)

Un décret en date du 24 octobre 1918 avait autorisé les Monts-de-Piété à adopter le titre de « Caisse de Crédit Municipal », en même temps qu'il leur permettait de conserver et de recevoir, en excédent sur les besoins de leurs opérations courantes, des dépôts de fonds faits à intérêt dans leur caisse, soit à terme, soit à vue.

A Nantes, la Commission administrative put ainsi demander à la municipalité ce changement de nom. Lors de la séance du Conseil municipal du 19 novembre 1919, l'avis favorable sollicité fut accordé. Paul Bellamy, maire depuis 1910, président, en tant que tel, depuis 1898 de la Commission, était un chaud partisan de ce changement. Pour l'appuyer, il déclara notamment : « L'appellation du « Mont-de-Piété », qui a caractérisé l'œuvre charitable de cette institution pendant des siècles, ne correspond plus au développement pris par des opérations de prêts suivant les méthodes modernes. Elle inspire par cela même aux personnes qui sont appelées à y recourir une répugnance certaine ou leur impose une véritable humiliation. Ces sentiments très compréhensibles écartent de l'établissement beaucoup d'intéressés, notamment un nombre appréciable d'emprunteurs sur titres qui ont alors recours, au préjudice de leurs propres intérêts, à des intermédiaires onéreux pour leurs opérations. Successivement des améliorations ont modernisé le fonctionnement du service. Cependant, l'enseignement séculaire a subsisté ».

LE CENTENAIRE DU « MONT-DE-PIÉTÉ », AYANT CHANGÉ DE NOM (1922)

Il n'avait pas été possible de célébrer le centenaire de l'établissement à la date normale, soit le 24 mai 1915, la sanglante guerre faisait rage alors. Cette célébration eut finalement lieu le dimanche 5 février 1922 dans l'Hôtel de la Caisse Municipale de Crédit, situé à l'angle des

rues de Strasbourg et de Châteauclaud (actuellement rue du Maréchal Leclerc de Hautecloude) comme chacun le sait. Les locaux avaient été pavés et décorés pour la circonstance. La cérémonie eut un caractère intime. Étaient présents : MM. Paul Bellamy, maire et président-né de l'Œuvre, le Préfet de la Loire-Inférieure, Paul Bouju, Caillaud, vice-président de la Commission administrative (et donc, en fait, son directeur sur le terrain), les membres de cette dite Commission et quelques personnalités. M. Caillaud prononça le discours rituel et fit visiter à ses hôtes les locaux. Une autre allocution fut celle du maire, qui retint aussi l'attention.

INAUGURATION DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS (1933)

Le dimanche 2 juillet 1933, de nouveaux bâtiments furent inaugurés sous la présidence de M. Paul Mathivet, préfet du département, délégué par le ministre du Commerce. Le maire, M. Léopold Cassegrain, empêché, avait demandé à son premier adjoint M. Pouty de le remplacer. M. Le Roux, député de Nantes, était du nombre des principales personnalités présentes. Citons aussi MM. les adjoints Paris, Abel Durand, Richard, Bozec, Menoret adjoint spécial de la section Nantes-Chantenay ; Antoine, conseiller municipal, Paul Caillaud et Journaux, secrétaire général et secrétaire général adjoint de la Ville.

Le bâtonnier Caillaud, vice-président de la Commission administrative de la Caisse, qu'entouraient ses collègues, et M. Hervo, directeur de l'établissement, les accueillirent.

Trois discours furent prononcés par M. Caillaud, M. Pouty qui excusa le maire et le préfet.

La vie du Crédit Municipal de France connaît, en cette seconde moitié du XX^e siècle, quatre grandes étapes. Un décret en date du 20 mai 1955 concerna le statut d'Établissement public d'aide sociale doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Une loi du 24 janvier 1984 leur a conféré le statut d'Établissements de Crédit. Trois ans et demi plus tard, le 13 juillet 1987, une autre loi porta modification des dispositions relatives à la fonction territoriale et confirmation de leur monopole de prêteurs sur gages ; elle a étendu, en outre, leur champ de compétence. Et le 8 février 1989, voici donc moins de dix ans, un décret accorda à chaque Caisse l'autorisation, après avis de l'organe central des Caisses de Crédit Municipal, de transformer cette Caisse d'Établissement public administratif en établissement public à caractère industriel et commercial.

Un prospectus, récent mais non daté, du Crédit Municipal de Nantes nous apprend aussi qu'il est un réseau bancaire de 12 agences et bureaux répartis sur 18 départements, mettant 110 personnes compétentes au service du public. « Au clou » les objets gagés ne sont accrochés que plus rarement. Et l'intéressé déclare-t-il en privé ou en public aller encore « chez ma tante » ? Beaucoup moins assurément. Au contraire, qui ne connaît l'origine supposée de cette expression ? Selon la tradition, le prince de Joinville, né en 1818, troisième fils du roi Louis-Philippe - futur vice-amiral - qui aura l'honneur d'aller à Sainte-Hélène en 1840 pour ramener les restes de l'Empereur exilé, devait souvent régler des dettes de jeu et se trouvait parfois désargenté : « Qu'as-tu fait de ta montre ? » lui auraient demandé ses parents. « Je l'ai oubliée chez ma tante » répondit-il avec aplomb. Cette expression « fit florès » en France, mais elle avait déjà cours au masculin « chez mon oncle », dans certains pays étrangers : la Belgique, l'Angleterre, etc...

Jacques-Yves de SALLIER DUPIN

L'HÔTEL SAINT-AIGNAN

Il est à Nantes un précieux témoignage de l'architecture civile du XV^e siècle : l'hôtel Saint-Aignan, situé à l'angle de la rue de Strasbourg et de la rue Saint-Jean.

Récemment restauré avec beaucoup de soins, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1926.

On attribue sa construction, en 1472, à François Goheau, seigneur de Saint-Aignan, des Brêtésches, de Maubusson, capitaine des Fracs-Archers de Nantes et d'Outre-Loire, sur un terrain non loin du mur gallo-romain et du couvent des Cordeliers.

A cette époque, l'« environnement » se composait surtout de moulins et de vignes. Entre l'actuelle rue de Verdun et la rue d'Enfer, il n'existait que 4 immeubles : les hôtels des Dervallières, de Semsaisons, René Péro (prévot de Nantes) et le prieuré de Toutes-Joies.

La famille Saint-Aignan était illustre et possédait de nombreux biens en pays de Retz. On retrouve ce Goheau capitaine à Pirmil en 1476. Un autre Goheau, Guillaume, écuyer, après avoir été maître d'hôtel du comte de Montfort, fils de Jean V, duc de Bretagne, devint le chambellan du duc.

Il faut rappeler que le XIV^e siècle avait fait de Nantes une ville délabrée, accablée de malheurs : séisme de 1386, guerre de Succession de Bretagne, Blois contre Montfort, qui dura vingt ans, incendies, épidémies. Heureusement, la présence, au XV^e siècle, de la Cour, précipita la reprise des activités, encouragée par le duc François II. En effet, ce dernier voulait de grands services : officiers et serviteurs, et désirait faire de sa ville une cité puissante, bien fortifiée pour contenir Louis XI, roi centralisateur et antiféodal.

Donc, au XV^e siècle, de nombreuses constructions s'élèvent. Les seigneurs se font bâtir de riches demeures de pierre, tandis que les bourgeois continuent d'utiliser la maçonnerie uniquement pour les soubassements et les rez-de-chaussée, le reste étant le plus souvent en bois et en torchis.

Le logis principal est en forme d'équerre, plan courant à l'époque. Une ogive ornée de crochets et d'un fleuron terminal surmonte la porte. Les arcades des fenêtres dissymétriques reposent sur des culs de lampe. Leurs moulures verticales ainsi que l'étagement des petites ouvertures placées les unes au dessus des autres, toujours au-dessus de la porte d'entrée, donnent un élan vertical à la façade. Un beau pignon ouvragé donne sur la rue.

Deux portes anciennes, l'une à caissons, l'autre à plis serviette, et un escalier en colimaçon restent les seuls vestiges intérieurs du bâtiment du XV^e siècle.

Le portail d'entrée de la cour est chargé d'un arc sculpté de pampes de vigne avec, à l'une des extrémités, un pleurant semblable à ceux du tombeau de François II à la cathédrale de Nantes.

L'historien Edouard Pied relève, en 1906, sur la façade, 3 écussons, 2 écartelés de Rieux et de Bretagne avec 1 écusson en abyme d'azur aux 3 faces d'or brochant sur le tout ; le troisième est « de Rieux plein », c'est-à-dire d'azur à 10 besans d'or, posés 4, 3, 2, 1.

L'ensemble gothique flamboyant est extrêmement harmonieux.

Par un acte signé le 23 novembre 1532, l'hôtel passe aux Tournemine, seigneurs de La Guerche en Saint-Brévin.



La statue de Saint-Vincent-de-Paul et le portail de l'hôtel Saint-Aignan

On trouve ensuite, dans l'histoire de l'hôtel Saint-Aignan, un Isaac de L'Escouet, vicomte de Bauchet, qui achète de la terre aux Cordeliers afin d'y construire un bâtiment qui, plus tard, servira de logement aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, lorsqu'elles s'installeront à l'hôtel Saint-Aignan, en 1819. Ce bâtiment se trouve derrière la salle des pensements, construite, elle, en 1840, toujours par les Sœurs. L'architecte en fut Driollet, faisant référence aux éléments du XV^e siècle. La statue de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que le portail du XIX^e siècle, sont dus à Thomas Louis.

Enfin, à droite et derrière l'hôtel, la « maison du murier » du XVII^e siècle a conservé tous ses mystères : on ignore la signification de son nom et ses propriétaires.

La chapelle à l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue des Cordeliers n'a aucun style particulier. Elle aussi date du siècle dernier, 1830.

L'hôtel fut la propriété des Amis de Saint-Vincent-de-Paul, abritant un foyer pour enfants et la communauté des Filles de la Charité.

Les vieux Nantais se souviennent à coup sûr du ruban uniforme des jeunes enfants défilant sous le vieux porche, dans le bruissement effarouché et inquiet des cornettes des religieuses.

Yvette de la CROIX

De nombreux renseignements nous ont été fournis par Monsieur Lesage et Nantes Renaissance, que nous remercions.

LES ARCHIVES MUNICIPALES

La trace la plus ancienne de la préoccupation de l'administration civile de la ville de Nantes pour ses archives est la mention, dans les comptes de 1436 du miseur du conseil des bourgeois, de l'achat de trois clefs pour le coffre renfermant les lettres et comptes de la ville. Constitué sous Jean V, par lettres ducales de 1410 renouvelées en 1420, le conseil des bourgeois s'est donc inquiété très tôt de la bonne conservation de ses archives. Tout au long des XV^e et XVI^e siècles, celui-ci puis la mairie créée en 1560 par lettres patentes de François II, s'efforcent de protéger ces documents permettant avant tout d'asseoir les droits de la communauté vis-à-vis du pouvoir royal.

En 1466, sont acquis un coffre carré garni de fer blanc et des étuis du même métal pour abriter les sceaux. On note ensuite l'achat de deux armoires, d'une malle de cuir noir, puis en 1574, la confection de deux nouvelles armoires volumineuses, alors qu'en 1568, le coffre est doté de trois clefs conservées par le maire et deux personnes de confiance. D'autre part, les documents les plus importants font l'objet de copies pour les préserver et les communiquer en cas de nécessité administrative. Ainsi, en 1460, le compte du miseur fait état, pour la première fois, de la confection du Livre des privilèges. A cette occasion, le procureur syndic de la ville est chargé de rechercher des documents qui n'ont pas été rapportés dans les coffres. Un autre cartulaire est mentionné dans le procès-verbal de la vérification des privilèges de la ville dressé en 1603 par le conseiller du roi en sa cour du Parlement. Seule une copie de ce cartulaire reste conservée actuellement aux Archives départementales de Loire-Atlantique.

Malgré tout, les archives font fréquemment l'objet de dégradations, de dispersions et de pertes. A maintes reprises, la municipalité est contrainte d'intervenir pour faire réintégrer des documents. Ainsi, en 1517, un moni-

toire est pris contre les détenteurs de papiers et lettres de la ville ; en 1566, la mairie demande à l'ancien procureur des bourgeois et à l'ancien maire de rapporter des lettres. De plus, différents documents sont détenus par des particuliers pour des commodités administratives et les archives sont l'objet de déménagements pour vérification ou pour être réinstallées. Une destruction volontaire par les notables nantais nous prive également aujourd'hui de certains documents : à la venue d'Henri IV, en mars 1598, pour signer « l'Édit de Nantes », la ville ligueuse brûle pièces et registres compromettants de cette période, notamment les registres de délibérations des années 1584-1586 et 1590-1596.

Transférées dans l'hôtel de Derval, acquis en 1578, la mairie actuelle, après avoir été conservées dans la maison de ville, place du Change, les archives n'y sont pas pour autant à l'abri d'un désordre récurrent. Des efforts d'organisation se succèdent à partir de 1615. Le 9 juillet de cette année, le bureau de la municipalité décide d'exécuter l'inventaire des titres de la ville. Suite à sa rédaction, Guillaume Guillocheau, déjà contrôleur, est nommé garde des archives de la ville, le 2 juillet 1617. C'est la première fois que la mairie charge spécifiquement une personne de cette fonction. Il détient l'une des trois clefs des archives avec le maire et le procureur syndic et est responsable de la conservation et des prêts des documents. La charge de garde des chartes est supprimée par le bureau en 1691. Cette mission, peu rémunérée 30 livres par an alors que le concierge de la ville en gagne 90, ne semble pas motiver beaucoup ces titulaires comme le montre les témoignages répétés sur l'état déplorable du dépôt et le renouvellement des intentions de classement.

Toutefois, certaines intentions se réalisent. Jacques Frémond du Bouffay, maire de 1679 à 1682, consacre les deux dernières années de sa fonction à l'élaboration d'un



Entrée de l'ancien bâtiment d'archives rue Saint-Léonard avec le fronton et la sculpture des armes de la ville.

inventaire pour lequel les archives sont rangées dans vingt sacs. Ce manuscrit nous est parvenu sous la forme d'un grand volume in-folio de 149 feuillets dont la préface est un sonnet écrit par Le Noble qui commence ainsi : « *Frémon, sans tes travaux, sans tes soins assidus, Qui te rendront fameux à nos races futures, Nantes verra-t-elle encor ses archives obscures Entasser de nos droits les titres confondus* ».

A partir de 1691, c'est le secrétaire-greffier qui, en plus de sa charge ordinaire, reçoit une partie des fonctions du contrôleur dont celle de garde des chartes. Ainsi, Mathurin Lecourbe, ancien notaire royal, exerce cette fonction jusqu'en 1709. René Préau, garde des archives de la Chambre des Comptes, lui succède. Cependant, la situation des archives reste précaire, la conservation des documents est aléatoire. A plusieurs reprises, le bureau doit se rendre chez les héritiers d'anciens maires ou greffiers pour récupérer des actes appartenant à la communauté.

Une période d'organisation suivie des archives commence avec l'installation, le 1^{er} juillet 1720, de Gérard Mellier comme maire. Celui-ci entend, en premier lieu, faire confirmer par le roi les privilèges de la communauté ce qui nécessite une connaissance parfaite de ses titres et donc un classement rigoureux. L'exécution d'un inventaire « exact et raisonné » est confiée à M. Triberge, garde des archives de la Chambre des Comptes de Bretagne. Dix-huit mois de travail lui sont nécessaires dans une organisation rigoureuse : les pièces qui lui sont délivrées sont précédemment mentionnées sur un récépissé contrôlé et signé par le greffier et il doit travailler uniquement dans la salle des archives. Toutefois, plus de 20 000 pièces sont inventoriées sans qu'il soit possible « d'observer l'ordre chronologique ni mettre les matières de même nature ensemble » et empilées dans 53 sacs. Mellier maintient ensuite une politique continue de contrôle et d'amélioration de la conservation des archives. Des arrêtés sont pris pour déposer les documents importants, qui y sont conservés dans des armoires fermées par trois clefs détenues par le maire, le procureur syndic et le greffier, tout prêt est enregistré par le greffier, qui conserve la responsabilité des archives, et l'inventaire est remis à jour régulièrement.

Mais après le décès de Mellier, le 28 décembre 1729, seules des mesures ponctuelles et insuffisantes sont prises. Ce qui aboutit au constat suivant du procureur syndic au bureau municipal, le 3 octobre 1772 : « Les archives de la communauté sont dans la plus grande confusion, tous les titres et papiers qui en dépendent sont déposés sans ordre ni arrangement dans plusieurs armoires dispersées dans tous les appartements et presque toutes les chambres de l'hôtel de ville ». La nomination, le 7 prairial an XI, du nouveau maire, qui accepte un logement à l'hôtel de ville, va encore aggraver cette situation. Les archives sont démenagées au plus vite des locaux destinés au maire et jetées pêle-mêle sous les combles et dans les greniers.

Répondant à un questionnaire du préfet sur les archives, en 1812, le maire écrit que les recherches faites dans le dépôt des archives de la commune par les différentes autorités dans les premières années de la Révolution ont causé un tel désordre que l'on ne peut préciser ni même donner un aperçu du nombre des liasses, cartons et portefeuilles des archives antérieures à 1789. Les registres de délibérations, de l'ancienne et de la nouvelle administration, sont eux conservés dans des armoires et les autres archives dans les divers bureaux.

Cette situation se prolonge jusqu'en 1816. Par arrêté du 28 janvier, Germain Faye est nommé archiviste,

chargé du contenu, et les documents épars sont réunis dans une petite pièce située à l'extrémité Ouest de la galerie du premier étage de l'hôtel de ville. Des trappes et rayons y sont installés et, sur la porte, on peut bientôt lire le mot Archives. Faye se borne à classer les titres déjà inventoriés et annotés à différentes époques qui remplissent environ 150 cartons, mais la plus grande quantité reste sur les étagères des bureaux, au fond de vieilles armoires ou dans les greniers. En 1820, 312 cartons remplis de pièces de l'administration de Gérard Mellier comme subdélégué de l'intendant et comme maire sont mis à jour à l'occasion de la démolition d'anciennes constructions sur la rue Saint-Léonard.

La démission de Faye, en 1823, laisse les archives à l'abandon, sans responsable, jusqu'à ce que Camille Mellinet, membre du conseil municipal, alerte celui-ci, le 21 août 1841, sur leur déplorable état et fasse inscrire au budget une somme de 600 F pour la rémunération d'un archiviste. Armand Le François est nommé conservateur des archives par arrêté du 3 mai 1842, puis Gatien O'Sullivan et Chevas lui succèdent de juillet 1847 à octobre 1848. Mais c'est surtout la nomination de Hippolyte Etiennez, le 13 octobre 1848, qui va apporter de grands changements dans l'organisation des archives.

Celui-ci, fils de l'ancien secrétaire en chef de la mairie, les centralise dans un appartement situé au second étage de l'aile Ouest de l'hôtel de ville. Jusqu'à son décès, le 3 juillet 1871, âgé de 59 ans, il opère le tri et le classement par ordre alphabétique de matières des documents contenus dans les 930 cartons qu'ils mentionnent dans son rapport en 1865. Cette même année, il est nommé historiographe de la ville, « chargé d'enregistrer et de retracer l'histoire de tous les faits, événements et circonstances susceptibles de se rapporter à l'intérêt local ». En 1866, un afflux de papiers arrive aux Archives, suite à la décision du nouveau maire, Evariste Colombel, d'y faire verser les documents antérieurs à 1848 conservés dans les bureaux, sur proposition de Etiennez.

Son remplaçant, Stéphane de La Nicollière-Teijeiro, prend ses fonctions le 10 juillet 1871. Il reçoit la responsabilité d'un service consistant en un bureau et trois salles d'archives sous les combles du bâtiment central de la mairie sur le jardin. Une de ses tâches principales sera, pour répondre à la circulaire ministérielle du 25 août 1857 qui impose le classement par séries méthodiques, de reprendre le classement de son prédécesseur. Il débute ainsi en 1872 l'inventaire des archives antérieures à 1789, qui se poursuivra jusqu'en 1948. Il s'attache pour cela à compléter les séries anciennes, en faisant rentrer, en 1878, la collection des registres paroissiaux conservés depuis la Révolution au service de l'état-civil, en effectuant des copies ou en tentant d'acquérir les pièces intéressantes pour pallier les lacunes. Le premier tome de l'*Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1789*, qui en comprend quatre, paraît en 1888, le deuxième en 1899. Les deux autres tomes, dont la table générale alphabétique, seront l'œuvre de son successeur, René Blanchard, le tome 3 ayant à peine été commencé, et paraîtront en 1919 et 1948.

La Nicollière consacre également du temps aux archives modernes. A son initiative, le maire prescrit, par arrêté du 24 octobre 1874, le versement des dossiers et cartons des services de la période 1849-1860. En 1878, le trop-plein des bureaux conduit à étendre les versements aux documents de l'année 1870. L'inadaptation du dépôt devient alors encore plus évidente. La saturation est atteinte en 1881 et l'engorgement des locaux compromet la solidité des planchers. La Nicollière, soutenu par les inspecteurs des Archives, sollicite avec insistance

dans ses rapports annuels un local vaste et indépendant, un dépôt d'archives plus digne de ce nom que celui que Paul Eudel décrit dans *Figures nantaises* : « le médiocre édifice d'architecture qui sert d'hôtel de ville à Nantes se termine du côté des jardins par une sorte de tour au sommet de laquelle on a installé les Archives municipales. Pour y accéder, une porte s'ouvre à gauche au fond de la galerie sur la cour d'honneur. Il faut alors gravir un escalier à vis, passer devant des chambres de débarras qui laissent s'engouffrer par leurs fenêtres mal jointes, un vent de tous les diables et, tout en haut, après une véritable ascension, atteindre enfin le cabinet de l'archiviste ».

Malgré la décision de construction d'un bâtiment spécial, prise par la municipalité Normand, et le projet qui en fut dressé, rappelés par La Nicollière dans son rapport annuel de 1888 adressé au nouveau maire Guibourd de Luzinais, cet édifice ne voit le jour qu'en 1900. (Il ne reste de cette décision non datée qu'un plan, dressé le 13 octobre 1887, d'un projet de bâtiment, le long de la rue Garde-Dieu).

La décision effective de construction de l'édifice destiné aux archives est finalement prise en 1898. Il s'agit alors du quatrième projet soumis au conseil. Le premier, approuvé le 1^{er} avril 1895, consiste en un bâtiment réservé aux archives, à l'angle des rues Garde-Dieu et Saint-Léonard, d'une surface de 400 m² pour un devis de 50 250,30 F. Les deux projets suivants, en 1897, approuvés le 3 février et rejetés le 4 octobre, en font un bâtiment annexe à l'hôtel de ville que les archives partagent avec des services qui encombrant l'immeuble de la rue du Moulin, justice de paix, tribunal de simple police, conseil de prud'hommes, ..., auquel s'ajoute un fourneau municipal alimentaire au sous-sol. Le risque d'incendie que fait courir cet établissement aux archives est évidemment dénoncé, mais c'est finalement l'acquisition récente de l'hôtel Chéguillaume, rue de Briord, qui fait abandonner ces projets coéux.

La municipalité en revient donc, le 25 février 1898, au projet d'un bâtiment spécifique aux archives, sur l'emplacement des restes de l'église Saint-Léonard, à l'angle des rues Garde-Dieu et Saint-Léonard. Il est composé, au sous-sol, du logement du concierge avec entrée de service sur la rue Garde-Dieu, au rez-de-chaussée, d'un vestibule avec entrée principale sur le jardin de l'hôtel de ville, du cabinet de l'archiviste et de 3 salles de dépôt et, aux deux étages, d'autres salles de dépôt, pour une surface totale de 500 m², plus 100 m² de combles pour un coût évalué à 80 000 F.

C'est le successeur de La Nicollière, décédé le 17 juin 1900 âgé de 76 ans, René Blanchard, qui conduit le déménagement des archives, du 28 mai au 3 juillet 1901, dans ce qui reste à ce jour le seul bâtiment construit spécifiquement pour celles-ci par la ville de Nantes. Restructuré, il est aujourd'hui occupé par les services Communication externe et Telem.

René Blanchard, attaché en qualité de paléographe à la bibliothèque, est nommé conservateur des archives et historiographe de la ville, le 23 juin 1900. Il consacre une grande partie de son activité à la rédaction du 3^e tome de *l'Inventaire sommaire*, imprimé en 1919, et de la Table générale alphabétique qui paraîtra en 1948, revue, corrigée et augmentée par son successeur, Giraud-Mangin, tout en effectuant le tri et le classement des archives modernes et des versements réguliers des services. En 1908, il voit le dépôt s'enrichir de trois fonds importants, les papiers de commerce et titres de famille des Dobrée et les archives des communes de Chantenay et Doulon, annexées cette année là.

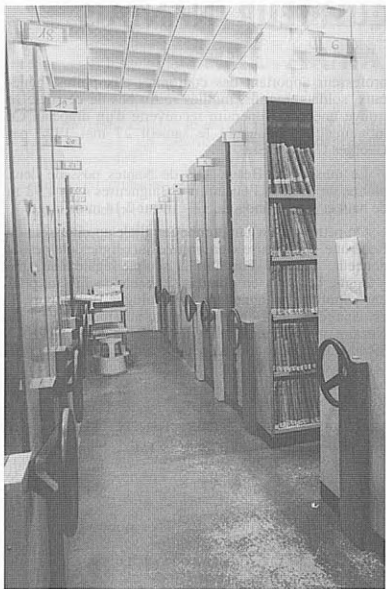
Après sa mort, le 1^{er} janvier 1920, un changement intervient dans l'organisation du service des Archives municipales. Sur sa propre proposition, Marcel Giraud-Mangin, conservateur de la bibliothèque, et son adjoint Louis Grimault sont chargés du service, par arrêté du 31 janvier 1920, recevant à ce titre des indemnités annuelles de 2 000 et 1 800 F. Cette situation de rattachement du service des Archives à la bibliothèque municipale ne cessera qu'après le classement du dépôt en 1^{re} catégorie par décision ministérielle du 25 avril 1975. A partir de 1922, des administratifs sont chargés d'aider les bibliothécaires-archivistes, d'assurer la conduite quotidienne du service puis, au fur et à mesure du moindre temps consacré aux archives par le bibliothécaire, remplissent l'ensemble des fonctions d'archiviste. Etienne Ravilly, nommé en 1950 aux Archives, verra d'ailleurs son emploi de rédacteur principal transformé, par délibération du 19 mai 1969, en emploi d'archiviste de 2^e catégorie.

A partir de 1920, les principales activités des archivistes consistent dans le tri et le classement dans les séries modernes des documents versés par les services et de ceux du XIX^e siècle versé précédemment, l'établissement de répertoires et la poursuite de tables alphabétiques des registres paroissiaux. Ils reçoivent un public de plus en plus nombreux et diversifié, passant de 77 lecteurs pour 278 séances de travail par an, en 1936, à 329 pour 2818, en 1975. Ces nouveaux chercheurs sont principalement des généalogistes et, dans une moindre proportion, des étudiants.

Dès 1961, E. Ravilly signale dans son rapport annuel que le bâtiment n'est plus suffisant pour prévoir les versements futurs. A son départ en retraite, en 1981, le dépôt, complètement engorgé, ne s'est toujours pas vu attribuer de nouveau bâtiment. C'est son successeur, Christine Nougaret, qui, pour son premier poste à la sortie de l'École des Chartes, à la charge de procéder au relogement des archives. Un premier programme avait été lancé, en 1980, dans le cadre de la construction de la médiathèque, quai de la Fosse. S'il permet de rapprocher deux pôles culturels et prévoit d'assurer les conditions de conservation les meilleures aux archives anciennes, il comporte l'inconvénient d'obliger l'éclatement du service en deux sites éloignés l'un de l'autre, impliquant l'installation d'un autre dépôt pour les archives contemporaines, proche des services de la mairie.

Ce projet est abandonné par la nouvelle municipalité élue en mars 1983, lui substituant la solution du relogement de l'ensemble du dépôt dans les locaux libérés par le Centre communal d'action sociale, à l'angle des rues Garde-Dieu et d'Enfer. Ces immeubles avaient été acquis par la ville, en 1908 pour ceux situés 8 rue Garde-Dieu et 1 rue d'Enfer, et en 1909 pour celui occupé à l'époque par l'hôtel du Cheval Noir au 6 rue Garde Dieu, pour y transférer les services de la police et de l'octroi installés dans l'hôtel de ville. Ils furent ensuite cédés, en 1955, au Bureau d'aide sociale, pour 4 236 000 F, qui la même année reconstruisit l'immeuble sinistré faisant l'angle et aménagea celui existant rue d'Enfer, les dépenses des travaux étant couvertes par un emprunt et par l'indemnité représentative des dommages de guerre.

Les travaux de reconstruction de l'ancien C.C.A.S. commencent en mai 1984 et comprennent l'aménagement, au rez-de-chaussée, d'un hall d'accueil, d'une salle de lecture, d'un bureau, d'une salle de tri et de deux magasins, l'un de 155 m² équipé en rayonnages mobiles et l'autre de 116 m², au 1^{er} étage, de cinq bureaux et de deux magasins de 70 et 36 m², au deuxième étage, d'un



Magasin des archives actuelles, rue d'Enfer

magasin de 73 m² et de combles de 79 m², pour un coût total de 510 308 F dont 345 159 F pour l'installation des rayonnages.

Le service emménagé dans ce nouveau dépôt du 9 janvier au 6 février 1985. Il est inauguré officiellement en présence du maire, Michel Chauty, le 12 avril. Les 3 000 mètres linéaires équipés sont alors occupés par 1688 m d'archives. A cette date, le personnel du service est constitué de 7 personnes, le conservateur, un sous-archiviste, deux agents principaux, un commis, un surveillant et une sténodactylo. Ce nouvel équipement va permettre aux Archives municipales de mieux remplir ses trois missions, la collecte des documents, leur traitement et conservation, et leur mise en valeur sous la direction de C. Nougaret puis, après son départ en septembre 1991 pour la Direction des Archives de France, d'Annie Denizart.

Durant les onze années écoulées depuis l'aménagement de ce nouveau dépôt, il entre ainsi aux Archives en moyenne 200 mètres linéaires par an de nouveaux documents par versements des services municipaux. Le tri et le classement, notamment des archives modernes, de 1789 à 1940, sont facilités matériellement. Mais le manque de personnel qualifié, seulement un conservateur et une assistante qualifiée de conservation du patrimoine, ancienne sous-archiviste, jusqu'en mars 1993, date de recrutement d'un deuxième assistant, ne permet pas de résorber rapidement le retard accumulé dans le traitement de ces archives, dont la plupart n'ont pu être

répertoriées que succinctement jusqu'alors et dont une partie encore conséquente reste dans les services, les archives centenaires de l'ancien bureau de l'hygiène, n'ont ainsi été versées qu'en 1993, sauvegardées de la destruction imminente de la station des Chambelles dans lesquelles elles étaient entreposées.

Toutefois, la mise à disposition du public et la mise en valeur du patrimoine documentaire nantais s'améliorent grâce à la publication d'un guide des Archives en 1991, d'inventaires et de catalogues de fonds d'archives (registres paroissiaux et d'état-civil, cartes et plans des archives anciennes, cadastre et contributions, affiches...) par la constitution de fichiers, notamment informatisés, pour la gestion du fonds photographique et de la bibliothèque historique et administrative, par l'édition de cartes postales et de posters à partir du fonds photographique original constitué dans l'entre-deux-guerres sur plaques de verre, ou la réédition à l'identique du plan de la ville par Cacault de 1757. D'autre part, la création d'un service éducatif en 1989, animé par un professeur d'histoire et géographie, permet l'organisation d'expositions et la publication de dossiers pédagogiques sur l'histoire de la ville. L'accueil de classes se révèle par contre difficile étant donné l'étroitesse des locaux attribués à ce service. Les Archives municipales affirment également leur rôle culturel, notamment auprès d'un public plus large que celui les fréquentant habituellement, par l'organisation d'expositions liées à la commémoration d'événements, centenaire de l'électricité à Nantes en 1991, bombardements de septembre 1943 en 1993, rénovation du groupe scolaire Longchamp en 1996, ou mettant en valeur le patrimoine de la ville, exposition de documents originaux des quatre villes du réseau des grandes villes de l'Ouest, Trésor d'archives, en 1995-1996. D'abord organisées dans le hall du dépôt, celui-ci ne comportant pas de salle d'exposition, elles sont depuis 1993 installées dans les lieux extérieurs au service et pour la plupart ensuite itinérantes, notamment dans les écoles, et font l'objet de catalogues ou de dossiers documentaires.

Aujourd'hui, malgré l'aménagement récent du dépôt, le principal problème du service des Archives municipales reste la saturation imminente de ses magasins ; sur les 3 235 mètres linéaires équipés, il n'était disponible, à la fin 1995, que 675 m, dont 169 dans les combles, 3^e étage sans ascenseur. Ainsi, 100 ans après la première décision de construire un bâtiment spécifiquement destiné aux Archives, se pose à nouveau pour la municipalité la question de la solution à trouver pour conserver le patrimoine documentaire nantais présent et à venir dans un lieu adapté et permettant au plus large public d'y avoir accès.

Jean-Jacques HERVOUET,
Assistent de conservation du
patrimoine aux Archives municipales

Sources :

- La Nicollière-Teijeiro (Stéphane de), Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790, Nantes, 1888.
- Nougaret (Christine), Stéphane de La Nicollière-Teijeiro, archiviste-historiographe de la ville de Nantes (1824-1900) ; tiré à part de Charpiana, 1991.
- Sénéchal (Michèle), Histoire des archives municipales de Nantes des origines à 1730, Mulhouse, 1993, (mémoire de maîtrise), dactyl.
- Auffray (Isabelle), Histoire des Archives municipales de Nantes au XIX^e siècle, Mulhouse, 1995, (mémoire de maîtrise), dactyl.
- Archives municipales de Nantes : archives et rapports annuels du service, procès-verbaux des séances du conseil municipal, dossiers 1M 9, 1M 14.

SIMÉON FOUCAULT, SCULPTEUR NANTAIS



Portrait de Siméon Foucault

La rue Siméon Foucault va de la rue Léon Blum à l'allée de l'Erdre. Elle a été tracée, nous apprend Auguste Pageot, en 1788 sur la butte de l'Arbaletterie dont elle porta le nom mais, en 1791, on lui substitua celui de l'habile chirurgien Gigot de la Peyronny (1678-1747), l'école de chirurgie étant voisine. Cette école céda la place au muséum sous la Restauration et la rue en prit le nom. C'est en 1931 que la municipalité nantaise donne à cette voie le nom du sculpteur Siméon Foucault.

Né à Nantes le 3 mai 1884, Siméon Foucault est fils et petit-fils de pharmaciens, dont l'officine est située 1 place Bretagne. Il fait ses études au Grand Lycée et entre en 1902 à l'atelier du sculpteur nantais Gaucher. Il suit les cours à l'école des Beaux-Arts de Nantes, puis à Paris où il devient l'élève de Barrias et de Coutan. Siméon Foucault obtient le 1^{er} Grand Prix de Rome en 1912 avec son « *Berger chaldéen étudiant les astres* ». La guerre l'oblige à interrompre son séjour à la Villa Medici. Il épouse Germaine Royer avec qui il a un fils, né le 26 juillet 1915, qui sera architecte. Après l'armistice, Siméon Foucault retourne à la Villa Medici pour terminer ses études, puis s'installe à Auteuil. Traumatisé par la guerre, lui-même gazé, il produit des maquettes de monuments aux morts que chaque ville, chaque village veut ériger en souvenir de ses victimes. Siméon Foucault sculpte le monument avec sa victoire aux ailes repliées devant l'église Saint-Paul de Rezé. Il est l'auteur du monument aux morts « commémoratif à la mémoire des élèves et membres de l'enseignement du Lycée Clemenceau, tombés au champ d'honneur ou combattants de 1914-1918 ». Ce monument comporte une stèle ornée d'un bas-relief symbolique en bronze représentant « une France victorieuse, escortée de lycéens conduits par un

professeur apportant des couronnes aux poilus, généraux, soldats, marins, mutilés ». Au bas de ce socle se trouve une urne funéraire recouverte d'un drapeau. Ce monument est inauguré le samedi 27 mai 1922 par Georges Clemenceau.

Le musée des Beaux-Arts de Nantes possède deux plaques de Siméon Foucault : « Baigneuses » de 1,98 m de haut et « Fontaine » de 1,94 m sur 2,14 m de large.

On peut voir sur une tombe familiale au cimetière de Rezé une « pleureuse » en bronze, aux lignes pleines de douceur. Siméon Foucault a sculpté également une « femme debout » en granit rose, haute de 73 cm, pour une sépulture au cimetière de Boulogne-Billancourt. Il est chargé de réaliser le monument aux morts de Saint-Nazaire, mais il meurt subitement à Paris en août 1923, à 39 ans, d'une appendicite, peu de temps après avoir présenté la maquette de son œuvre. Il est inhumé au cimetière d'Auteuil. Sa femme vient habiter, avec son fils, à Rezé 73 rue Aristide Briand.

J'ai pu voir dans sa famille plusieurs sculptures : des têtes de Beethoven ; des maquettes de statues : une Bretonne, un Sénégalais en uniforme, une faunesse sicilienne, une jeune Italienne en costume ; une tête de Mariane en métal argenté ; des bas-reliefs en plâtre représentant une Vierge ou une scène de vendanges et, ce qui est plus particulier et plus émouvant, une frise murale en feutrine représentant les animaux des fables de La Fontaine que Siméon Foucault a dessiné à l'âge de 20 ans.

Claude KAHN



Pleureuse sur une tombe familiale au cimetière de Rezé

EN FLÂNANT

RUE ARMAND BROSSARD

Une rue commerçante se définit par les activités qui « y ont pignon ». La rue Armand Brossard représente une succession de :

- une école primaire, une crèche,
- deux cours privés de gestion et d'informatique,
- une agence bancaire,
- deux cafés,
- deux hôtels,
- onze restaurants qui vont du classique français au chinois, en passant par New-York.

Cette liste ne se veut pas exhaustive. Ces activités correspondent aux besoins conjugués de résidents et de personnes venant de la périphérie pour leur journée de travail.

La ligne droite de cette rue aux façades rectilignes, vous conduit, en trois cents mètres, comme dit plaisamment un ami non nantais, du cours des Cinquante Otages au... cours des Cinquante Otages. Elle coupe en effet la rive convexe de l'ancien lit de l'Erdre et sous-tend l'ample courbe dessinée par cette rivière, quelques centaines de mètres avant son ancien confluent avec la Loire.

La nomenclature des percées voisines parle d'elle-même et permet de situer notre rue par rapport au vieux Nantes. Elle relie, en fait, la place de l'Écluse à la porte des Petits Murs qu'elle frôle et à l'entonnoir où l'ancien quai d'Erdre, devenu allée, se mue en allée (ex-quai) Duquesne.

Même si la circulation du cours voisin et de la rue de l'Hôtel de Ville, qu'elle coupe, gronde alentour, notre rue est en général assez calme, parcourue surtout par des piétons et dans l'ombre tutélaire ou écrasante, selon l'heure du jour, de la Tour Bretagne. Sans doute, cette rue se superpose-t-elle, au sud, à une partie des anciens remparts de Nantes, et dans sa partie Nord à des marécages aujourd'hui disparus, tous engloutis par l'urbanisation des XIX^e et XX^e siècles. Tant d'activités professionnelles s'y sont succédées qu'il paraît impossible aujourd'hui de se faire une idée claire, aussi bien du relief que du grouillement humain qui agitaient cette partie de la ville il y a plus de cent ans. Dans son « Évocation du Vieux Nantes » (Editions de Minuit, 1966), Henri de Barranger parle d'un quartier de corroyeurs correspondant à la partie Sud de la rue. La précision de l'historien et l'imagination du cinéaste seraient indispensables pour faire revivre le passé de ce quartier d'une Nantes fluviale que le comblement de l'Erdre et de la Loire a réussi à nous faire oublier.

ARMAND BROSSARD
pionnier de l'Enseignement Technique
1856-1935

Telles sont les mentions portées sur les plaques indicatrices... et si ce personnage qui, pour nous, n'est qu'un nom, nous permettait d'établir un pont entre ce passé industriels et les activités contemporaines ?

De cet homme du XIX^e siècle, né sous le Second Empire, entrepreneur de peinture, la vie n'aurait été que celle banale d'un petit patron s'il n'avait été amené à

« s'investir », dirions-nous aujourd'hui, dans la Société d'Enseignement de Compagnonnage dont il fut le fondateur et, pendant quarante ans, le directeur.

Au début de notre siècle, le besoin de former le travailleur à ses responsabilités de citoyen, d'une part, et de greffer un enseignement professionnel de plus en plus complexe, sur une base solide d'enseignement général, d'autre part, commence à se faire sentir et c'est à ce besoin que répondent les cours fondés par A. Brossard. C'est en 1919 que la loi Astier tentera d'organiser ce foisonnement. Notons aussi que la nécessité d'un approfondissement de la formation des professionnels, dans un monde d'artisanat et de petites entreprises réunit les catégories ouvrières et patronales, alors que les appartenances sociales sont aujourd'hui beaucoup plus marquées, comme elles l'étaient déjà dans la grande industrie.

Les qualités de dévouement, de bienveillance et de bonne humeur du « père » Brossard, ainsi surnommé par familiarité et pour le distinguer de son fils, sont unanimement reconnues. La presse locale relate qu'une fête a été organisée en son honneur, au début de l'année 1926, pour l'entrée dans sa 71^e année, par les administrateurs et les professeurs des cours. Malgré ses 70 ans, le « père » Brossard se sent alerte et plein d'ardeur. Pour lui, « cesser de s'occuper des cours, c'est son arrêt de mort ».

On fait valoir ailleurs qu'à 77 ans, il s'adonne à la culture des dahlias « qu'il aime tant !... ». « Mais ce n'est pas un travail » précise-t-il. Du travail, du vrai, il s'en impose encore deux heures par jour, aux cours, et fait des visites aux cours du soir, rue du Marchix, alors qu'il habite rue de Strasbourg. A coup sûr, son trajet passe par le quartier dont une rue portera son nom ! A son âge, est-ce entêtement de sa part, lucidité... dans un pays saigné par l'hécatombe de 1914, où la relève paraît peu assurée.

Les principes moraux qu'il enseigne aux élèves nous paraissent certes nobles et contrairement à l'esprit de l'époque... peu répressifs :

« Quelle que soit la situation que l'avenir vous réserve, soit comme ouvrier, soit comme patron, soyez toujours honnêtes, bons, justes et humains... ».

A son époque, comme aujourd'hui, il n'était pas facile de faire prendre du recul, au monde du travail, par rapport aux tâches professionnelles et dans cette perspective, il justifiait la nécessité des cours en se référant à des formules simples, peut-être simplistes. Mais il fallait se faire entendre et c'est là tout son mérite :

« Pour former un homme conscient, apte à se diriger dans la vie et à comprendre ses devoirs sociaux, apprendre un métier ne suffit pas... ».

Le patron désire gagner de l'argent, c'est son droit... L'ouvrier, conscient de son devoir, veut augmenter le mieux-être de sa famille, c'est son droit aussi... ».

Après une vie entièrement orientée vers le développement de l'enseignement professionnel, instrument du progrès et de l'ascension sociale, cher aux humanistes du XIX^e siècle - « Qui ouvre une école ferme une prison », disait Victor Hugo -, Armand Brossard est emporté

par une maladie qui l'a fait beaucoup souffrir, le 17 mars 1935.

Tous les notables de la Ville sont présents ou représentés aux obsèques qui se déroulent en la cathédrale Saint-Pierre et le conduisent au cimetière de la Bouteillerie le mardi 19 mars 1935. C'est en 1936 que la Ville, voulant honorer la mémoire du fondateur de l'Association de Compagnonnage, donna le nom de ce pionnier à l'ancienne rue d'Erdre.

Ainsi, notre pionnier de l'Enseignement technologique et professionnel devrions-nous dire, plutôt que de l'Enseignement technique, assure-t-il le lien entre les activités du secteur secondaire, à main d'œuvre importante et le secteur tertiaire contemporain né du développement de l'enseignement et de la réflexion technologique.

Jacques AUFFRAY

LE PONT DE L'ÉCLUSE ET SA PLACE À NANTES

De ces deux ouvrages complémentaires, il ne reste pas grand'chose ! Depuis 1938, le premier est profondément enfoui sous la chaussée du Cours des 50 Otages. Ne subsiste, depuis le bombardement aérien de septembre 1943, que le second de ces ouvrages : le grand immeuble d'angle de l'allée Penthièvre et de la rue des Halles, dont le retour constituait le côté Sud de la place¹. Pendant un peu plus d'un siècle, ils remplirent tous deux si bien leurs fonctions de pontonnier-éclusier pour l'un, de décor urbain pour l'autre, qu'ils méritaient bien que l'on en fasse ici mémoire.

1. LE PONT DE « L'ÉCLUSE » ET SON ÉCLUSE

Le dernier des ponts lancés au bas de la rue de Feltre – celui que le comblement de l'Erdre devait enterrer –, était bien dénommé puisqu'il était inséparable de l'écluse qui le portait.

L'endroit n'avait pas été choisi au hasard. Dans les plus récents projets d'urbanisme de Nantes du XVIII^e siècle, apparaissait un pont qui, au-delà de la rivière, eut prolongé dans son même axe l'artère nouvelle : Feltre-Calvaire. En tête de pont, rive gauche, figurait déjà une petite place – carrefour d'où les usagers pourraient rejoindre le centre de la ville par l'une des quatre voies qui en sortaient : les deux nouveaux quais : Duquesne ou Penthièvre, la rue des Halles élargie ou celle qu'il était convenu de percer dans l'axe de la ruelle de l'Hôtellerie à l'enseigne des « 3 Croissants ».

Le plus ancien des ponts construits en cet endroit le fut en 1820. C'était bien avant la mise en circulation de

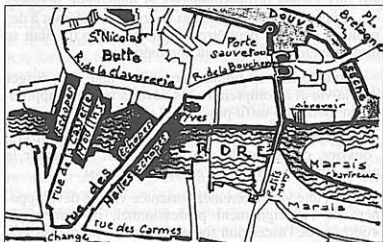
la rue du Calvaire qui n'aura lieu qu'en 1825 et surtout celle de la rue de Feltre, pour laquelle il faudra attendre 1835, après qu'elle eut reçu ce pont qui, enjambant la douve sèche de l'ancienne enceinte, devait lui permettre d'être raccordée à la rue du Calvaire et que les gros travaux de nivellement de la butte Saint-Nicolas fussent terminés pour qu'elle puisse, par une pente douce et régulière, rejoindre le niveau du quai de la rive droite de l'Erdre.

Ce premier pont, assez solide pour supporter les charges qui ne lui venaient que de la vieille rue de la Boucherie, n'était pas assez rigide pour qu'on puisse y ajouter celles – beaucoup plus importantes – venant de la nouvelle voie. Il fut donc démolí et remplacé en 1827 par un second pont dont la structure consistait en une arche unique en maçonnerie faite de belles pierres, dont les culées faisaient corps avec les parois récentes de l'Erdre canalisée.

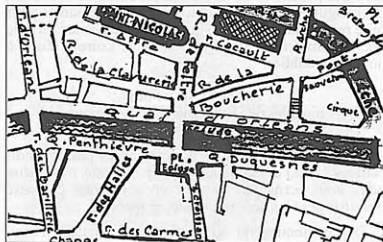
Par malheur, la courbure élégante de la voûte de cet ouvrage était si bombée que le dos d'âne qu'elle constituait rendait glissante et dangereuse la circulation des piétons, bêtes et véhicules. On attendit tout de même 16 ans pour, en 1843, songer à son remplacement par un troisième pont d'une structure totalement différente et beaucoup plus économique.

Pour comprendre les raisons qui conduisirent à sa conception, il nous faut faire un léger recul dans le temps.

Pendant la période où l'on traversait la rivière au moyen des deux premiers ponts, sous eux se poursuivait



L'Erdre dans la ville avant sa canalisation.



L'Erdre dans la ville après sa canalisation.

depuis 1820 la construction d'un ouvrage de la plus grande importance pour le canal dit « de Bretagne » ou plutôt « de Nantes à Brest ». C'était l'« Écluse de Nantes »². Déjà, dans la ville, les berges marécageuses au tracé mouvant de l'Erdre avaient disparues sous les remblais adossés contre les robustes murailles qui seront celles des cales et des quais. Déjà, les rives bien parallèles du canal visualisaient l'importance des espaces rendus constructibles sur chacune des deux rives. Le 29 juin 1828, sous l'arche de ce deuxième pont, alors que ses fondations étaient déjà faites, l'écluse avait fait l'objet d'une cérémonie très officielle.

Son Altesse Royale, la Duchesse de Berry, belle-fille du roi Charles X, avait procédé à la pose d'une première pierre. De ce jour jusqu'en 1830, on lui donna le nom de pont « Madame ».

On peut se demander pourquoi cette écluse fut construite au même endroit que ces ponts, assez éloignée du confluent de la Loire. La raison qu'on peut en donner c'est qu'à l'époque où on le choisit, existaient encore en aval les restes de deux larges plates-formes fondées dans le lit même de la rivière comportant une rue centrale reliant les deux rives et bordée, de chaque côté, d'immeubles en ordre continu. Celle d'aval était dénommée « rue de la Casserie », celle d'amont « rue des Halles »³. Cette dernière prolongeait la rue de la Bouche-rie. Elle ne fut démolie qu'en 1825, et ce qui en restait était suffisamment gênant pour ne pas fonder l'écluse plus en aval. C'est ainsi que l'extrémité sud du sas de celle-ci se trouva être dans l'axe de la voie nouvelle Feltre-Calvaire et donc du pont qui la prolongerait.

Cette coïncidence n'échappa pas à l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Cottin de Melville, chargé par le préfet de proposer une solution au remplacement du fameux pont en dos d'âne dont on ne voulait plus.

Il présente un projet de pont à tablier métallique plat directement posé sur les deux bajoyers existants du sas de l'écluse et sur une pile en maçonnerie à construire au milieu du déversoir latéral.

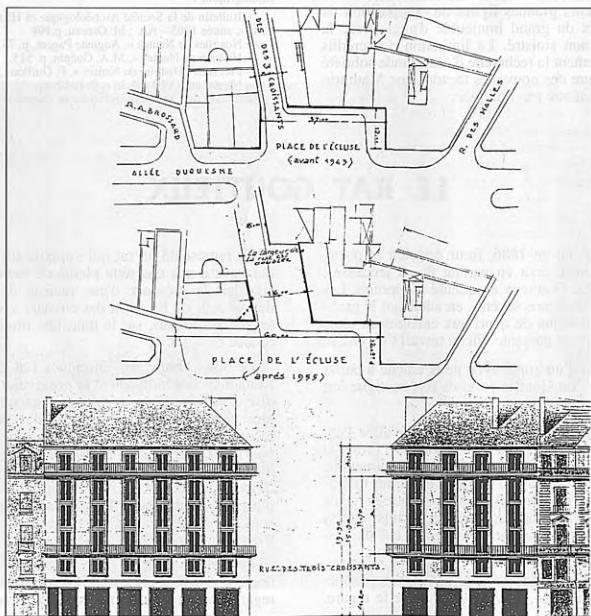
Jugée économique et fonctionnelle, cette solution fut adoptée. En 1842, la célèbre fonderie nantaise Voruz réalisa une plate-forme en fonte qui se trouva placée au niveau des deux rives opposées du canal.

Si on dut, en 1886, remplacer la fonte par de l'acier dans le tablier, on en conserva pas moins la même structure, et ce troisième pont dit « de l'Écluse » donna satisfaction jusqu'à sa disparition durant le comblement de l'Erdre en 1938.

Quant à l'écluse, dès l'année de son inauguration, elle avait déjà passé 2200 navires fluviaux : bateaux à vapeur et grands chalands en charge. C'était en 1832. Un an plus tard, en 1833, elle en passera 2467.

2. LA PLACE DE L'ÉCLUSE

Cette petite place, édifiée en bout de la voie Calvaire-Feltre et donc visible depuis la place Delorme, aurait mérité d'être ordonnancée comme le furent celles du Bouffay, du Port-Communeau⁴ ou Delorme⁵. Il n'en fut rien. Les propriétaires constructeurs des cinq immeubles qui la constituait, n'ayant été soumis à aucune discipline architecturale hormis celle de l'alignement à la



voie publique, édifièrent des façades à leur convenance sans se soucier de ce qu'avait construit le voisin. On observait un décroisement des hauteurs sous corniche du Sud au Nord et des variations dans la composition de chacune des façades enlevant toute unité architecturale au fond de place. A noter cependant que l'une d'elle, celle de l'immeuble Avril, dont la largeur n'était que de 7 m 80, présentait à ses 4 étages sous balustrade un gracieux décor de baies cintrées et de balcons de style Restauration. L'immeuble voisin, dont le retour formait le côté Sud de la place et qui fut épargné par le bombardement, celui que l'on peut voir encore formant l'angle de l'allée Peltière et la rue des Halles, était et est toujours un beau morceau d'architecture. Les proportions harmonieuses de ses façades, soulignées par les deux horizontales de ses balcons continus, devaient inspirer la composition des façades des nouveaux immeubles de la reconstruction de la place.

En raison de l'élargissement de 8 à 16 m de la rue des 3 Croissants, prévu au plan d'urbanisme sur une longueur de 30 m comptés de la place, et l'obligation d'aligner avec le fond de celle-ci, l'immeuble qui en constituait le côté Nord, la surface restant constructible du terrain sinistré se trouva fort réduite.

Quant à la rue des 3 Croissants, d'angle qu'elle était elle devint presque le centre de la composition générale du fond de la nouvelle place prolongé jusqu'à la rue Armand Brossard.

Sous la dénomination d'Ilots N° 35 et 48, la Coopérative de Reconstruction de Nantes réalisa par tranches de 1952 à 1955 les immeubles de la nouvelle place de l'Écluse. Les murs de façade de ceux-ci furent construits dans toute leur épaisseur portante, avec de grandes pierres de calcaire dur, soigneusement appareillées. On chercha à harmoniser le volume des immeubles et les proportions de leurs grandes lignes de composition de façade avec ceux du grand immeuble d'angle avec la rue des Halles, non sinistré. La limitation des crédits entraîna naturellement la recherche d'une grande sobriété dans la modénature des nouvelles façades que Mathurin Crucy n'aurait peut être pas critiquée.

Avant sa destruction, s'ouvraient sur cette petite place une bonne douzaine de boutiques. Outre le grand bazar du « Vase de Sèvres » et la boutique de la « Peau de Porc », on y trouvait deux cafétiers, une brodeuse, un libraire, un herboriste, une mercière, un tapissier, un peintre-vitrier...

Depuis sa reconstruction, un café s'y maintient mais beaucoup de commerçants s'y succèdent. La place n'a pas retrouvé son animation du temps de son écluse et ce ne sont pas les petits tapis de mosaïques dont on vient d'orner si ingénument son parvis, qui la lui rendront.

Georges GANUCHAUD

(février 1996)

1. C'est au rez-de-chaussée de ce grand et bel immeuble que se trouvait le bazar à l'enseigne du « Vase de Sèvres » dont la vitrine sur la place offrait aux enfants émerveillés, à l'époque de fêtes de fin d'année, le spectacle d'ingénieuses scènes animées d'automates.

2. Dernière écluse aval du canal, la hauteur de chute de ses portes était de 2 m 60. Le dernier bief avant la Loire s'étendait, comme de nos jours, de Nort-sur-Erdre à Nantes, soit une vingtaine de kilomètres.

3. Cette plate-forme appelée « rue des Halles » était la section construite sur la rivière de la rue du même nom, construite sur la terre ferme. Elle menait à la place du Change. Sur la rive gauche, elle se reliait à la rue de la Boucherie qui, par la Porte médiévale de Sauvetout, menait au marché des bestiaux (future place Bretagne). Toutes ces rues et leurs abords constituaient le domaine de la puissante corporation des bouchers-tripiers, lesquels affectionnaient le secteur situé entre-travers et en-dessus de l'Erdre. Ce qui leur permettait d'évacuer directement dans ses eaux tous les déchets – os compris – de leurs bêtes. Parfois, elles en recevaient tant que les aubes des moulins de la plate-forme de la Casserie, située plus en aval, ne tournaient plus et que des sanglantes bagarres s'ensuivaient.

4. Place transformée pour l'ouverture de la rue de Strasbourg.

5. Son ordonnancement a été détruit par des surélévations et autres modifications de façade très regrettables.

Bibliographie :

- « Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et L.A. », année 1965 – Art. : M^r Orceau, p.194
- « Nos rues de Nantes », Auguste Pageot, p. 73.
- « Histoire de Nantes », M.A. Guépin, p. 515.
- Précis de l'Histoire de Nantes », F. Guilloux, p. 137.
- Nantes au XVIII^e siècle », P. Lelièvre.
- Archives du Cabinet d'Architecture de l'auteur – n° 288.

LE RAT GOUTTEUX

Henry Jacques, né en 1886, futur écrivain et poète, rêvait du Cap Horn, écrit en parlant de sa jeunesse : « ... J'entraï au Rat Goutteux en qualité d'apprenti. Les métiers ont leurs traditions sévères, en attendant le grand cacaoïso, on me délégua de quart aux étalages en plein air, le long de la foule passante. Fichu travail l'hiver... ».

Cette réflexion d'un concitoyen nous amène à parler de la maison du « Rat Goutteux » et de son enseigne fort connue des Nantais.

A l'angle de la rue de la Barillerie et de l'allée Penthièvre (cours des 50 Otages), où coulait l'Erdre et qu'enjambait le pont d'Orléans, se dresse un immeuble. Son architecture du début du siècle, l'enseigne importante qui l'ornementa, sa situation *coincée* entre la rue de la Barillerie et celle de la Haute Casserie, ainsi que sa récente rénovation ne peuvent échapper à l'œil du passant. C'est un repère pour nombre d'entre nous.

La façade de ce bâtiment qui domine le cours possède une enseigne pittoresque, *parlante*, qui attire le regard.

Y est représenté un rat qui s'appuie sur une béquille et qui pousse une charrette pleine de rouleaux de drap. Il signalait la présence d'une maison de commerce. Sa devise était : « En dépit des envieux vivra le Rat Goutteux ». Au-dessus, sur le mur, une inscription : Maison fondée en 1798.

De tous temps, les enseignes ont existé. Chez les Romains, elles indiquaient la *profession* ou la *marchandise à vendre*. C'est au Moyen-Age qu'elles furent les plus nombreuses. Dans les rues des villes afin de s'y reconnaître, on se réparait grâce aux *enseignes des bourgeois, des marchands et des armoiries des nobles*. L'origine juridique de l'enseigne remonterait à l'édit d'Henri III (mars 1577) ordonnant aux aubergistes d'en placer une « aux lieux les plus apparents de leurs maisons, à cette fin que personne n'en prétende cause d'ignorance, même les illettrés ».

Mais que fait donc notre rongeur si haut perché sur une construction dont le style tient de *l'art nouveau* en regard des bâtiments voisins ? Cette maison élevée fut-

elle toujours le lieu où trônait cette enseigne ou celle-ci fut-elle transplantée lors de différents déménagements de ses propriétaires ?

Une anecdote circule au sujet de l'un d'eux. Rien ne peut en garantir l'authenticité. Il y a plus de cinquante ans, existait un commerce de tissus tenu par un « bonhomme rhumatisant et avaro ». Il livrait lui-même ses clients, se refusant de payer une personne pour faire les courses, au moyen d'une charrette à deux roues. D'où le sobriquet donné par ses collègues et son voisinage de « rat gouteux ». Ce personnage, avec beaucoup d'à propos, aurait profité de cette moquerie pertinente pour en faire l'enseigne que nous connaissons !

Léon Delattre écrit dans un bulletin de la Société Archéologique (année 1924) : « la maison de commerce possédant cette enseigne est assez ancienne et antérieurement à 1829 date à laquelle fut livré à la circulation le pont Charles X (pont d'Orléans par la suite), elle était déjà établie depuis une vingtaine d'années à l'angle du quai d'Orléans et la rue de la Basse Casserie » soit sur la rive droite de l'Erdre. L'enseigne était alors accompagnée d'un curieux tableau peint sur toile représentant « 3 concurrents sous forme de 3 matous assis sur la berge d'une rivière, regardant passer au fil de l'eau, le long de la rive opposée, un vieux rat se prélassant dans une embarcation richement décorée ». Entre 1837 et 1847, cette fois sur la rive gauche, apparaît quai Jean Bart (cours des 50 Otages) un magasin « au Rat Gouteux », avec M. Ferus propriétaire. Successivement, nous retrouvons ce même commerce quai Penthivère (1848), petite rue Casserie (1864), tenu respectivement par M. Ferus puis MM. Carlieu, Chabas et Viallet. Enfin, rue de la Barillerie, dans les années 1876, avec M. Chabas et plus tard Charles Chabas, son fils, comme propriétaires.

A sa création, les activités de ce commerce étaient assurément celles d'un marchand drapier, ce qui est crédible si on se réfère à l'enseigne. Il ne faut pas oublier que le quartier Bouffay, place du Change, rue de la Poissonnerie, fut celui de la corporation avant qu'elle n'émigre vers la rue du Calvaire, place Royale et rue Crébillon.

Pendant près de cent ans, le « Rat Gouteux » vendra, après la pratique du drap, des articles de mode, nouveautés, blanc, lingerie pour laisser progressivement la place à de nouvelles marchandises tels les meubles de jardin. Charles Chabas, en prenant la succession de son père, agrandira ce rayon au début du siècle². Le Rat Gouteux abritera de son enseigne des marchands de meubles et de spécialités de jardin, une fabrique de meubles, la vente de tapis et literie vers 1930, enfin dans les années 1940 les meubles Lefroid dont les vitrines furent sinistrées lors des bombardements de 1943. M. Charles Chabas décède, sans descendant, en décembre 1942 dans sa retraite de Ker Noël, côte Saint-Sébastien. Le journal Le Phare lui consacre un article nécrologique « ... l'ancien propriétaire du Rat Gouteux vient de mourir. Il était le frère des grands peintres Maurice et Paul Chabas. Encore une figure nantaise bien connue qui disparaît ... ». Par la suite s'ouvrent de nouveaux commerces : un restaurant, puis les meubles de cuisine : Bonnet, et plus récemment une parfumerie : Coraline, disparue à la suite d'un incendie.

Une nouvelle jeunesse est donnée au bâtiment sous les directives d'un architecte nantais dont le but « a été de retrouver les caractéristiques fondamentales de l'édifice créé par l'architecte Henri Enguehard dans les années trente ». Un détail architectural souligné de bleu met en valeur la façade qui se veut « un clin d'œil » à l'Erdre comblée ... pour le plaisir de tous, le « Rat Gouteux » n'est plus essuélé, deux autres enseignes viendront



L'immeuble du « Rat Gouteux » aujourd'hui



Une facture du « Rat Goutteux » de l'année 1862

omer les angles vides du bâtiment, l'une au carrefour de la Casserie, l'autre entre l'allée Penthièvre et la rue de la Haute Casserie.

Parlons encore une fois du passé pour conclure. Jules Verne, dont la demeure était à quelques mètres de là, fut inspiré, dit-on, par cette enseigne pour écrire un conte « Les aventures de la famille Raton ». Il parut pour la première fois dans *Le Figaro Illustré* de janvier 1891 et constitue une satire des ambitions humaines au travers d'une histoire de bêtes. Histoire reprise bien plus tard et mise en scène par la Compagnie des Marionnettes de Nantes.

Yvette LE GOFF et Françoise TRIPON

1. Les divers élargissements (1829-1879) du carrefour de la Casserie, de la rue de la Barillerie ont donné à la construction de l'immeuble du Rat Goutteux cette allure de « fer à repasser ».

2. Découverte d'une facture d'une table de nuit, estampillée au « Rat Goutteux ».

3. Henri Enguehard, né à Paris en 1899, mort à Bouchemaine en 1987. Architecte des monuments historiques, Conservateur du château d'Angers puis du musée de la tapisserie.

Sources :

- « Evocations du Pays Nantais », Auguste Pageot
 - « Almanach Erennes nantaises de 1828 à 1913 »
 - archives municipales
 - « Bulletin de la Société Archéologique », année 1924
 - « Recherche sur les enseignes d'autrefois dans la ville de Nantes », Léon Delattre
 - « Presse-Océan – Le Phare », (articles de journaux)
 - « Les marchands drapiers à Nantes XV-XX^e siècles », Université Inter-Agès de Nantes
 - « Nantes flânante », Alain Pierre Daguin
- Ainsi qu'avec l'aimable participation de M. Didier Le Borgue, architecte.



CYCLE DES CONFÉRENCES

1^{er} semestre 1997

– 15bis rue Menou, Nantes à 15 heures –

| | | |
|-----------------|-------------------------------|--|
| 11 janvier 1997 | <i>Eliane Foucher</i> | : « Le mythe de Tristan et Iseut » |
| 25 janvier 1997 | <i>Georges-Pierre Hourant</i> | : « Charles de Foucauld et l'Afrique du Nord », projections |
| 8 février 1997 | <i>Sacha Bauquin</i> | : « La vie passionnée et aventureuse de Charles Edouard Stuart, prétendant au trône d'Écosse » |
| 22 février 1997 | <i>Etienne Ravilly</i> | : « Charles Monselet : Nantes et la Bretagne » |
| 8 mars 1997 | <i>Gérard Braud</i> | : « Les amiraux acadiens de la Révolution française : Pierre Martin, Jean-Baptiste Lelarge » |
| 22 mars 1997 | <i>Pierre Valmary</i> | : « Saint-Domingue au temps des Français – La révolte des esclaves (1791-1804) » |

LES ANNALES DE NANTES ET DU PAYS NANTAIS

Liste des numéros disponibles

- 151 - 1968 Vallet, La Regrippière, Chapelle-Heulin
- 156 - 1970 Sautron et la fin du Canton de la Chapelle-sur-Erdre
- 159 - 1970 Le Canton de Châteaubriant avec Saint-Aubin-des-Châteaux, Ruffigné, Soudan
- 161 - 1971 Macheoul et son Canton (II)
- 165 - 1972 I Pornic et la Côte de Jade
- 166 - 1972 II Pornic et la Côte de Jade
- 167 - 1972 Le canton de Nort-sur-Erdre
- 168 - 1973 Blain et sa région - Le Gâvre - Bouvron
- 171-72 - 1974 La Paroisse et le Quartier Saint-Nicolas
- 187-88 - 1978 Jules Verne - Études et documents inédits
- 194 - 1979 Voyage musical au Pays nantais
- 214 - 1984 Au long des rives de la Sèvre et de la Maine II
- 216 - 1985 Nantes : L'Île Gloriette
- 218 - 1985 Saint-Gildas-des-Bois et son canton
- 220 - 1986 En flânant dans les communes de la Presqu'île Guérandaise, de La Turballe à Herbignac
- 222 - 1986 Du quai des Antilles à l'Île Beaulieu, hier et aujourd'hui
- 224 - 1987 Le Croisic - Batz - Le Pouliguen
- 226 - 1987 Quartier de Paris, de Chanzy aux Batignolles, Saint-Donatien, Saint-Rogatien, Casernes, Écoles et Institutions, Le Bêle, Le Ranzay, Les Batignolles
- 228 - 1988 Sainte-Luce et les charmes de la Loire
- 230 - 1988 Souvenirs et portraits de peintres et d'écrivains nantais
- 232 - 1989 L'ancienne Villeneuve : les quartiers du Marchix et de Saint-Similien
- 234 - 1989 Quartier Pirmil - Pont-Rousseau - Saint-Jacques
- 236 - 1990 Le sport à Nantes et en Loire-Atlantique, naguère, hier et aujourd'hui
- 238 - 1990 Promenade de la place Mellinet au quai de l'Aiguillon : la butte Sainte Anne
- 240 - 1991 Le Pays d'Ancenis
- 242 - 1991 De la Fosse à Guist'hau : le quartier de Gigant
- 244 - 1992 De la Fosse à Guist'hau : 2^e partie
- 246 - 1992 De la Fosse aux quais de l'Erdre :
le Palais de la Bourse, la basilique Saint-Nicolas, la place Royale
- 248 - 1993 Sautron, Cité verte entre Cens et Chézine
- 250 - 1993 Orvault... au fil du Cens
- 252 - 1994 Le quartier Graslin
- 254 - 1994 Le quartier Monselet : de Procé à Miséricorde
- 256 - 1995 Au cœur du Muscadet : Saint-Fiacre - La Haye-Fouassière
- 258 - 1995 Les plaques commémoratives dans les rues de Nantes : 1^e partie : lieux et événements
- 260 - 1996 Les plaques commémoratives dans les rues de Nantes : 2^e partie : des femmes et des hommes célèbres ou méconnus

Prix : Le numéro : 25 francs jusqu'au 218 inclus
- : 30 francs du n° 220 au n° 236
- : 35 francs du n° 238 au n° 244
- : 40 francs à partir du n° 246
plus les frais d'expédition.

Paiement à adresser à la Société Académique de Nantes, 8 rue Garde-Dieu, CCP 236-27 R Nantes ou chèque bancaire d'après facture jointe à l'expédition majorée des frais d'envoi.

Toute demande de renseignement doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Nous tenons à la disposition des bibliophiles un certain nombre d'exemplaires de :

- Marins et Corsaires du Pays Nantais,
 - Nantes active et souriante
- au prix de 150 francs l'exemplaire.